



VALLÉE DE LA PETITE NATION

Vol. 8 No. 42 ST-ANDRÉ-AVELLIN, QUE. JEUDI 4 SEPTEMBRE 1969

Décès

de

M. J. C. Jobin



M. Joseph Charles Jobin du 127 de la rue Churchill à Buckingham, est décédé subitement lundi le 1er septembre, à l'âge de 76 ans.

Né à Chicoutimi le 17 juillet 1893, M. Jobin demeurait à Buckingham depuis 1935. Il était le fils de Isafe Jobin et de Lydia Simard tous deux décédés. Il était marié à Bernadette Laterreur qui lui survit. Il était un employé retraité de la compagnie James Maclaren.

M. Jobin a joué un rôle très important dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb. En effet, il fut tour à tour Grand Chevalier, secrétaire-financier, député Grand Chevalier du conseil 2056 de Buckingham. Membre du 3^{ie} degré du conseil local, il était aussi membre du 4^{ie} degré de l'Assemblée Alexandre Vachon d'Ottawa, dont il fut déjà Fidèle Navigateur. Au cours des dernières années, M. Jobin occupait le poste d'agent d'assurances pour tous les Chevaliers de Colomb de l'Ouest du Québec.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, sept garçons: Guy de St-Jérôme, Jean de Masson, le Père Paul Jobin, O. M. I., curé de la paroisse de l'Assomption de Maniwaki, Carol de Thurso, Luc de Québec, Pierre de Buckingham, et Jacques de Duvernay, Qué.

Trois filles: Mme Elzéar Paquette, Paulette de Forestville; Mme Jacques Lapointe, Nicole de Duvernay, Qué.; Soeur Danielle, S. G. C., du Cap de la Madeleine. Deux sœurs: Mme Joseph Tremblay de Chicoutimi; Mme Charles David Simard de Québec.

La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Brunet, 115 Maclaren à Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funèbre jeudi, le 4 septembre, pour un service en l'église St-Grégoire de Buckingham à 11 hres. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. Jean Lesage démissionne



M. Jean Lesage, chef du parti libéral québécois a annoncé, jeudi dernier, qu'il démissionnait de son poste et qu'il ne serait pas candidat lors du prochain congrès à la chefferie de son parti. M. Lesage a ajouté que sa décision était irrévocable.

M. Lesage a pris cette décision après avoir constaté que son leadership était de plus en plus contesté depuis quelque temps. La goutte qui a fait déborder le verre fut certainement la dernière prise de position du député d'Aunthsis, M. Jean Paul Lefebvre. Ce dernier avait déclaré, plutôt la semaine dernière, qu'il voterait "non" au prochain congrès du parti libéral, lors du vote de confiance demandé par M. Lesage.

La démission de M. Lesage survient donc après une longue contestation au sein du parti libéral, contestation qui a débuté avec la défaite du parti le 6 juin 1966.

Depuis cette date, les nombreuses démissions et déclarations au sein du parti libéral ont démontré à la population que l'unité n'existait plus autour du chef, M. Lesage, en annonçant sa démission, a donc mis fin à un long suspense.

La carrière politique de l'honorable Jean Lesage, Premier ministre de la Province de Québec est longue et brillante.

Jean Lesage naquit le 10 juin 1912 à Montréal. Il est le fils de Xavéri Lesage originaire de Louiseville et de Cécile Côté du Bic. La famille compte huit enfants, ce sont: Jean, Henri, Raymond, Marguerite, Louis, Lucille, Alexandre et Thérèse.

Dès l'âge de cinq ans, c'est-à-dire à l'automne de 1917, il est admis au jardin de l'enfance Saint-Enfant-Jésus à Montréal.

Plus tard, M. Xavéri Lesage ayant été promu à Québec, la famille déménagea dans cette ville. C'est au Séminaire de Québec que nous retrouvons Jean Lesage où il se signale en mathématiques. Il remporta d'ailleurs le prix Webster décerné au meilleur mathématicien du collège.

Pour aider au financement de ses études, à partir de l'âge de dix-huit ans, il consacra ses vacances au travail. Il vécut un été complet dans la vallée de la Gatineau comme aide-arpenteur, puis l'année suivante il employa ses vacances à la vente de contrats d'assurance.

À l'été de 1931, alors âgé de 19 ans, il monta sur les tribunes électorales pour prononcer ses premiers discours politiques.

Aux élections provinciales de 1939, M. Lesage prêta main forte à l'honorable Adélard Godbout dans l'Islet.

Reçu au Barreau le 10 juillet 1934, et après avoir pratiqué avec Me Paul Lesage, il devient membre de l'étude légale Rober, Lesage, Turgeon et Bienvenue. Il est connu comme avocat travailleur et consciencieux, bon débateur et excellent orateur. C'est un criminaliste qui promet.

Les années de 1939 à 1944 sont marquées par un intense labeur de la part du jeune avocat. Il est Procureur de la Couronne, mais en même temps, Procureur de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Ces deux fonctions le familiarisent avec les rouages administratifs de la province et du pays.

Aux élections fédérales de 1945, la convention libérale de

la circonscription électorale Montmagny-L'Islet, fait l'unanimité autour du nom Jean Lesage qui a 33 ans. Il s'estime trop jeune et sera difficile à persuader. Il est élu député de Montmagny-L'Islet et avec une majorité de 4,279 voix.

Le 24 septembre 1945, il prend la parole pour la première fois à la Chambre des communes. Il réclame les chèques d'allocations familiales bilingues, un drapeau et un hymne national. L'année suivante, son patriotisme lui fera revendiquer une participation plus grande des canadiens-français dans le fonctionnement de la Bibliothèque Nationale.

C'est à l'époque du dernier Parlement de l'honorable MacKenzie King que M. Lesage est nommé député. Au congrès du mois d'août 1948, Me Louis St-Laurent est appelé à lui succéder. Aux élections générales de la même année, le parti remporte sa plus grande victoire depuis 1867; la majorité du député de Montmagny-L'Islet est de 7,624 voix. Le 23 novembre 1949, il est nommé vice-président du Comité des banques et du commerce.

Au printemps de 1950, un comité Sénat-Chambre des Communes est formé pour étudier le problème de l'assistance à apporter aux personnes âgées.

M. Lesage est nommé co-président de ce comité. Il réussit à faire l'unanimité autour du rapport et entraîne l'adhésion de diverses tendances.

Par ses dons exceptionnels, le jeune député s'est définitivement imposé à Ottawa. À l'automne 1950, M. Pearson prie Jean Lesage de bien vouloir se joindre à la délégation canadienne à la cinquième assemblée générale des Nations-Unies. Le 24 janvier 1951, il est nommé adjoint parlementaire au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Lester B. Pearson.

À l'été de 1951, il représente le Canada auprès de l'O.N.U. en Europe. En juillet, il est à Genève pour la 13^{ième} session du Conseil économique et social. En décembre, il représente notre pays au Comité consultatif de l'Agence des Nations-Unies pour le relèvement de la Corée. En janvier 1952, il est à Paris, à titre de vice-président de la délégation canadienne à la 6^{ième} assemblée générale de l'O.N.U. Au cours des mois de juin et juillet 1952, il représente le Canada à New York au Conseil économique et social réuni pour sa 14^{ième} Session.

Au mois de janvier 1953, Jean Lesage est nommé adjoint parlementaire au ministre des finances. Aux élections de l'été 1953, le Parti libéral est reporté au pouvoir avec 170 députés sur 265 et le 17 septembre, à l'âge de 41 ans, l'honorable Jean Lesage devient le plus jeune ministre du cabinet Saint-Laurent. Il prend la direction du ministère des Ressources et du Développement économique, et trois mois plus tard, il devient ministre du Nord Canadien et des ressources naturelles.

Elu sans interruption de 1945 à 1958, l'honorable Jean Lesage a fait sa marque à Ottawa.

En novembre 1957, l'honorable Georges-Émile Lapalme annonce un congrès plénier du parti libéral du Québec en vue de l'élection d'un nouveau chef. Sont sur les rangs: Me Paul Gérin-Lajoie, Me René Hamel et M. Aimé Fauteux.

Mais les libéraux du Québec exercent des pressions auprès de M. Lesage pour qu'il accepte de poser sa candidature. Le 29 avril il accepte. Le 31 mai, il est élu par une forte majorité. Les autres candidats se rallient au choix des congressistes et c'est sous le signe de l'unité que se termine le congrès.

Le nouveau chef se met en campagne et parcourt 65 comités. Il complète les cadres de la Fédération libérale du Québec, qu'il tient pour l'instrument de la démocratisation des cadres du Parti.

Le 22 juin 1960, l'honorable Jean Lesage reporte le Parti libéral du Québec au pouvoir. Elu député du Québec-ouest, il est assermenté Premier Ministre du Québec le 5 juillet. Il donne alors à sa province un cabinet d'hommes intègres et compétents. Et commencent les réformes, les grandes réalisations.

Si l'on regarde les programmes antérieurs, ceux de 1960 et 1962, on peut constater que ce qu'ils contiennent a déjà été réalisé en tout ou en partie et que le reste est en voie de l'être.

Dès la première session, c'est l'assurance-hospitalisation. Le jeune gouvernement, sous l'impulsion d'un chef dynamique, actif, rapide dans ses décisions a déjà réorganisé la Police provinciale pour en faire autre chose que la force de répression d'un régime politique. Une loi des liqueurs plus adulte, sous le contrôle de la nouvelle Régie des Alcools prend force. Sur le plan de l'autonomie du Québec, la fermeté de Jean Lesage est connue de tous. Il a d'ailleurs présidé la première rencontre inter-provinciale, et joua un rôle "vedette" lors des deux suivantes.

Le gouvernement Lesage aura réussi à réaliser ce qui attendait depuis si longtemps: la nationalisation de l'électricité, la création d'un ministère de l'Éducation et l'établissement des caisses de retraites.

Sous le gouvernement libéral du Québec c'est la création de maison du Québec à Paris, à New York et à Milan.

La route Trans-Canada et l'autoroute Montréal-Sherbrooke sont acquises.

Jean Lesage donne l'élan pour un nouvel essor sur le plan administratif et annonçant la revalorisation de la fonction publique.

L'économie du Québec est en pleine expansion. Signalons, que le Gouvernement Lesage fait naître la Société générale de financement et les plans d'un complexe sidérurgique sont déjà tirés.

Le 13 janvier 1961, Me Jean Lesage est nommé conseiller de la Reine. Quelques jours plus tard, soit le 20 janvier, l'Université Laval lui décerne un doctorat en droit honoris causa. La même année, l'Université Bishop de Lennoxville et l'Université de Montréal lui confèrent le même honneur.

À l'élection du 14 juin 1962, le Premier ministre Lesage augmente les effectifs de son parti et est lui-même réélu avec une éloquente majorité.

Cependant le 6 juin 1966, la victoire surprise de l'Union Nationale a non seulement ébranlé le parti libéral, mais également son chef, M. Lesage. La démission de ce dernier oblige maintenant le parti libéral à se choisir un autre chef à une convention qui aura probablement lieu en janvier 1970.

Par ailleurs, M. Lesage a manifesté le désir de continuer à représenter le comté de Louis-Hébert à l'Assemblée Nationale.

Le 2 juillet 1938, M. Jean Lesage épousait Mlle Corinne Lagarde, fille de M. Alexandre Lagarde. De cette union sont nés quatre enfants: Jules, l'aîné; lauréat du prix Prince de Galles, a terminé ses études en droit en 1962. René est professeur tandis que Marie et Raymond poursuivent leurs études. M. et Mme Lesage sont les grands-parents de Anne, fille de Jules.

*"La plume est à l'éditorialiste
ce que le marteau est à l'ouvrier,
il en est."*

par Roméo Chartrand



La vie politique est parfois bien cruelle...

Le 28 août 1969, M. Jean Lesage, chef du parti libéral québécois annonçait officiellement la tenue d'un congrès de leadership auquel il ne serait pas candidat. Et M. Lesage ajoutait que sa décision était irrévocable.

Quand le Premier Ministre Jean-Jacques Bertrand a appris cette nouvelle, il a fait la courte réflexion suivante, et je cite: "La vie politique est parfois bien cruelle." (fin de la citation.) Quand M. Bertrand a fait cette déclaration, il est certain qu'il était sincère. En effet, non seulement pensait-il à ce qui venait d'arriver à M. Lesage, mais il devait sûrement penser également à la série d'épreuves qui ont affligé l'Union Nationale depuis la mort du fondateur, de ce parti, feu Maurice Duplessis, décédé le 7 septembre 1959, soit depuis bientôt 10 ans.

Et M. Bertrand, comme s'il avait voulu donner une preuve de sa sincérité, a déclaré quelques jours plus tard que la démission de M. Lesage ne l'inciterait pas à déclencher des élections générales plus tôt que prévues. Et M. Bertrand concluait sa déclaration en disant: "On ne frappe pas quelqu'un qui est à terre." Il est vrai que M. Lesage et le parti libéral réclamaient des élections générales depuis longtemps, mais M. Bertrand a déclaré que son parti avait été élu le 6 juin 66, pour un terme de cinq ans. Or dit-il les prochaines élections devraient normalement avoir lieu en 1971. Ceci devrait donc faire taire ceux qui réclament des élections générales hâtives.

Tout royaume divisé contre lui-même périra...

Pour revenir à M. Lesage, disons que même si elle était à prévoir, la démission de ce dernier en a surpris plusieurs, même chez les militants libéraux. Toutefois, après les émotions du moment passées, il semble que M. Lesage a pris la meilleure décision.

En effet, depuis la défaite du parti libéral en juin 1966, il était de plus en plus évident que l'unité du parti était gravement en danger. Or, M. Lesage a songé à l'avenir de son parti plutôt que de s'agripper de force à un poste où on ne voulait plus de lui. Il aurait pu attendre le congrès d'octobre et le résultat du vote de confiance qu'il avait demandé, mais il n'est pas sûr que même si ce vote lui aurait été favorable, il aurait pu refaire l'unité au sein du parti.

D'autre part, si le vote de confiance lui avait été défavorable, M. Lesage aurait quitté la chefferie de son parti dans l'humiliation, alors que présentement, en démissionnant, il conserve l'estime et l'affection d'un grand nombre de québécois.

Parlons maintenant de cette unité au sein du parti libéral. On se rappellera que de 1960 à 1966 plusieurs ministres du cabinet Lesage avaient un goût particulier pour des déclarations fracassantes sur de nombreux sujets d'actualité. Et très souvent certaines déclarations n'étaient pas toujours en accord avec la politique du parti. Or à ce moment-là, M. Lesage avait déclaré que dans le parti libéral les ministres avaient le droit d'exprimer leur opinion. Et il avait ajouté: "C'est ce qui fait la force du parti libéral".

Nous sommes d'accord qu'à l'intérieur d'un parti politique, les députés et les ministres ont le droit de s'exprimer, cependant, nous croyons que cette liberté de parole doit s'exercer à l'intérieur du parti; surtout lorsqu'il y a contradiction dans les pensées et dans les paroles, autrement c'est la désunion, la contestation, puis finalement l'anarchie.

Et maintenant si on regarde le parti libéral depuis sa défaite de 1966, on s'aperçoit que les déclarations se sont multipliées, des démissions sont survenues, la contestation du leadership de M. Lesage s'est aggravée constamment jusqu'à la dernière déclaration de M. Lefebvre qui a, en quelque sorte crevé l'abcès au sein du parti, la semaine dernière.

Nous ne croyons pas que c'est au moment de l'épreuve qu'il faille attaquer un homme ou un parti, mais nous avons l'impression que M. Lesage a manqué de fermeté à la direction du parti libéral. Il a également manqué de discipline. Or la marque d'un bon leader, c'est la façon d'exercer l'autorité qui lui est confiée. Du point de vue électoral à présent, on dit souvent que nul ne connaît son destin, mais nous croyons que leadership de M. Lesage a été compromis du temps que son parti fut au pouvoir de 1960 à 1966.

Après avoir parlé du régime Duplessis, des années de grande noirceur, de corruption électorale, M. Lesage et l'équipe du tonnerre ont voulu tout bousculer, tout réformer sans se soucier du passé, et surtout sans se soucier de la capacité de payer des contribuables. Or M. Lesage avait promis en juin 1960, que tout son programme serait réalisé sans aucune augmentation de taxes. Or M. Lesage savait qu'il ne pouvait réaliser tout son programme électoral sans augmenter les taxes. La preuve c'est lui-même qui l'a donnée en 1966, lorsque durant la campagne électorale précédant l'élection du 6 juin, M. Lesage déclarait que plusieurs se plaignaient des "Maudites taxes". Or M. Lesage avait déclaré, vous voulez l'insultation gratuite, l'assurance-hospitalisation, des allocations scolaires, des pensions accrues, eh bien payez-les vos taxes!

Cette contradiction dans deux déclarations de M. Lesage démontre un manque de sincérité politique de la part d'un chef de parti.

Nous reconnaissons que le parti libéral a accompli de grandes choses de 1960 à 1966, mais on a oublié de dire que quelqu'un devra payer pour cette politique de grandeur. Dès ce moment, M. Lesage avait perdu un fort pourcentage de la

confiance de l'électorat, car même s'il y avait beaucoup de non-instruits au Québec, les électeurs n'aimaient pas se faire dire "Payez-les vos taxes", surtout quand c'était supposé être gratuit. Après la défaite de 1966, quelqu'un nous avait parlé que M. Lesage ne serait jamais plus Premier Ministre du Québec. Or l'annonce de sa démission la semaine dernière viendrait confirmer cette affirmation.

Et maintenant qu'advient-il du parti libéral québécois? Pourra-t-il refaire l'unité chez ses militants?

Pour répondre à ces deux questions, il faudra attendre de voir quels seront les candidats en lice à la chefferie. Nous y reviendrons plus tard.

Pour le moment nous rappelons aux militants libéraux que sans l'unité il ne peut y avoir de succès: "Tout royaume divisé contre lui-même, périra."

Or, nous croyons que le parti libéral devrait, lors de son prochain congrès, amender sa constitution de façon à ce que la question du leadership ne soit pas constamment remise en cause par les militants du parti, quel qu'ils soient. La situation présente suffit amplement pour démontrer que la question du leadership est la principale cause de la désunion au sein du parti libéral. Donc que l'on amende la constitution du parti au sujet du leadership et ensuite que tous les militants soient requis de se conformer à la constitution, sous peine d'expulsion. Vaut mieux perdre quelques militants trop "pressés" que de perdre la confiance de l'électorat. A vous militants libéraux d'agir.

"Si tu veux danser dans ton village..." Il faut y voir!"

LES COURS DE DANSE RECOMMENCENT

Lors du grand Gala-Dansant qui marquait la clôture d'un premier cours de danse dans la Vallée de la Petite-Nation, dans le secteur-est plus précisément à Notre-Dame de la Paix, le printemps dernier, nous savons que plusieurs personnes venant d'un peu partout à travers la région ont manifesté le désir d'organiser de pareils cours dans leur localité. Les instructeurs, Roch et Thérèse Gagnon, faisant remarquer à ce moment-là que la saison estivale qui arrivait se prêtait mal à ce genre d'activités, ont invité les intéressés à remettre le projet à l'automne.

Comme nous le savons, ces cours qui sont fortement appuyés par notre Gouvernement ne sont toutefois pas subventionnés et les personnes qui s'y inscrivent doivent s'attendre à déboursier quelques argent pour les recevoir.

Les demandes étant nombreuses, M. Yves Hurtibise, Directeur régional du Service d'Éducation Permanente de la Commission Scolaire Régionale Papineau, qui travaille en collaboration très étroite avec les différents Ministères et le Haut Commissariat des Sports et Loisirs de la Province espère que nos organisateurs régionaux Roch et Thérèse Gagnon réussiront cette année à répondre au plus grand nombre de demandes et à organiser des cours de danse sociale (Ballroom) à travers la région. L'an dernier le facteur temps n'avait pas permis cette réalisation, puisque les cours ont débuté en février, mais cette année, ils commenceront dès l'automne et plusieurs cours sont prévus.

Les Gagnon qui ont reçu plusieurs demandes depuis le printemps dernier, envisagent d'enseigner au quatre coins de la région cette année. Ils travailleront sous les directives et selon les normes et devis de la Fédération des Loisirs-Danse du Québec, et commenceront d'ici peu un cours de spécialisation en vue d'un brevet intermédiaire et plus tard d'un Standard de Bronze. Ils étudieront à Montréal sous l'habile direction des professeurs hautement accrédités de M. Emile Nepveu, Directeur Provincial du Service de Danse Social de la Fédération des Loisirs-Danse du Québec. Nous savons que pendant plusieurs années, Roch et Thérèse Gagnon ont consacré plusieurs heures à la danse et qu'ils sont tous les deux diplômés de la FLDQ (Fédération des Loisirs-Danse du Québec). Ils avaient d'abord opté pour la danse récréative et folklorique et pour l'animation de soirées. Depuis l'an dernier, ils ont choisi de se diriger surtout vers l'enseignement de la danse sociale, c'est-à-dire moderne et se sont remis à l'étude afin d'être en mesure d'enseigner à tous les échelons amateurs d'ici quelques années.

Tous les intéressés à ces cours sont priés de communiquer avec Roch et Thérèse Gagnon en téléphonant à 427-6992 entre 5 et 7 hres p.m., sur semaine et durant la fin de semaine, afin de fixer avec eux une date pour la tenue d'une soirée d'information dans chacune des localités qui manifesteront le désir d'un cours de danse.

Ces soirées d'information sont voulues afin d'informer toute la population qui désire se renseigner au sujet du contenu d'un pareil cours: On y discute de programme; d'honoraires; d'organisation; de technique; des activités à l'affiche durant le cours; de la date du début des cours etc., et l'on répond à toutes les questions posées. Par la suite, chacun reste libre de s'inscrire ou de ne pas le faire et s'il le fait il sait à quoi s'en tenir et ne s'en porte que mieux dans le meilleur des mondes.

On dansera chez nous cet hiver, car les fiestas, les galas et les soirées récréatives de toutes sortes seront en vogue pendant la durée des cours. Chaque cours, annonce deux grandes soirées où le public est invité. Vous avez bien travaillé...?... et bien, dansez maintenant!

Rions un peu

A la chambre des lords, deux hauts dignitaires britanniques se croisent dans les couloirs.
- Cher ami, dit le premier, je suis profondément navré d'apprendre que vous avez dû enterrer votre épouse...
- Que voulez-vous, répond l'autre, j'étais bien obligé; elle était morte.

Un homme d'affaires anglais écrit à un concurrent qui lui a fait une entortoulette:

- Cher monsieur, ma secrétaire, étant une lady, ne peut se permettre de vous écrire ce que je pense de vous. Moi-même d'ailleurs, qui suis un gentleman, je ne peux penser. Mais puisque vous n'êtes ni l'un ni l'autre, j'espère que vous m'avez compris...

Un automobiliste s'arrête devant une station-service et il dit au garagiste:

- Voulez-vous jeter un coup d'oeil sur ma voiture. Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond...

Et pendant que l'autre s'exécute, il ajoute:

- Je vous avertis que j'ai fait monter un économiseur sur le carburateur. Ça me permet de dépenser trente pour cent d'essence en moins. Ah! Et puis j'ai aussi branché une pipe sur le tuyau d'admission et j'économise encore trente pour cent. Et puis ce n'est pas tout! J'ai un tuyau d'échappement expérimental grâce à lequel j'épargne.

Le garagiste est complètement éberlué.

- Ben, mon vieux, dit-il, ça doit coûter tout cher tout ça!

- Bien sûr, opine l'autre, mais je me rattrape sur l'essence. Sans compter que j'ai fait installer dans le moteur un relais automatique qui surmultiplie la vitesse pour la même combustion!

Alors le garagiste écoeuré, demande au gars:

- Parfait. Dans ce cas, qu'est ce qui ne tourne pas rond?

- Ben, je vais vous dire! J'ai fait le plein il y a plus de cent milles et maintenant, j'ai mon réservoir qui déborde...

Lui - Tu as garé ta voiture, mon chou?

Elle: Oui, chéri. En partie...

Pour la première fois, le jeu ne Toto est allé en classe. L'ins titutrice s'occupe de lui et, pendant une heure, s'obstine à lui faire dire la lettre A. Rien à faire. L'enfant ne veut rien entendre. La directrice, prévenue, questionne le jeune Toto.

- Mais, mon petit, enfin, ce n'est pas difficile, pourtant. Pourquoi ne veux-tu pas dire "A"; réponds.

- Parce que quand j'aurais dit "A", répond le gosse, on me fera dire "B", et puis ça n'en finira plus...

Unité Sanitaire Papineau

Voici la liste des cliniques de puériculture pour le mois de septembre 1969, dans le comté de Papineau:

FLAISANCE: Mardi, 9 septembre 2:00 à 3:00 p.m. - H. Ville.

ANGERS: Mercredi 10 septembre 10:30 à 11:30 a.m. - Ecole Sacré-Coeur.

MASSON: Mercredi 10 septembre 1:30 à 3:00 p.m. - Sous sol Eglise.

BUCKINGHAM: Jeudi, 11 septembre 1:30 à 3:00 p.m. - Hôtel de Ville.

N.D. DULAUS: Jeudi, 11 septembre 2:00 à 3:00 p.m.

VALLEE DE LA PETITE-NATION

"MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SERVIR"

C.P. : 30
Tél.: 986-5082
585, rue James
Buckingham, Qué.

Publié et
imprimé par
"LE BULLETIN
DE BUCKINGHAM"

<p>Rédacteur: M. ROMEO CHARTRAND</p> <p>REPRESENTANTS:</p> <p>St-André-Avellin M. MICHEL CARRIERE Chénéville MME. A.H. LATOUR Montebello M. FIDEL LALONDE Papineauville M. ANDRE LAJOIE Plaisance / Thurso M. JACQUES DUPONT Ripon-Montpellier Mlle GINETTE SEGUIN</p> <p style="text-align: center;">COURRIER</p> <p style="text-align: center;">DE LA DEUXIEME CLASSE</p> <p style="text-align: center;">ENREGISTREMENT NO 0470</p>	<p>ABONNEMENT:</p> <p>Canada - 1 an \$3.00 Hors du Canada - 1 an .. \$4.00 Le numéro 10¢</p> <p style="text-align: center;">JOURNAL DEVOUE AUX INTERETS DE LA PETITE-NATION</p> <p>Thurso, Plaisance, Papineauville Fassett, Montebello, St-André-Avellin, Chénéville, Montpellier, St-Emile de Suffolk, Namur, Lac-des-Plages, Boileau, Duhamel, Ripon, Notre-Dame de la Paix, St-Rémi d'Amherst, St-Sixte, Vendée.</p>
--	--

Exposition des fermières

Le vingt août dernier, se tenait à l'hôtel de ville, l'exposition locale des Fermières de St-André-Avellin. Les exposants, un peu moins nombreux que l'an passé, ont étalé de s produits, très divers et dont la qualité fut constatée par l'assistance nombreuse de visiteurs. Plusieurs prix de bingo furent gagnés par des gens d'ailleurs qui nous ont rendu visite pour cette occasion.

La pièce de tirage cette année était un magnifique couvre-lit piqué, confectionné par des membres très habiles de notre Cercle. Il a été gagné par Mme Jean-Paul Chartrand, de St-André-Avellin.

Le cinq dollars, en prix d'entrée, a fait un heureux en la personne de Jean Chrispin, fils de M. et Mme J. André Chrispin épiciers de St-André-Avellin.

Les techniciennes, Mmes Donat Racine et Yvette Labonté, ont eu fort à faire pour pou

voir déterminer un premier prix. Dans plusieurs cas, il leur fallut être très exigeantes.

Nous pouvons dire que les responsables de cette journée s'y connaissent bien en matière d'organisation, elles n'en étaient pas à leur première réussite. Nous les félicitons. Nous devons reconnaître que les tâches reviennent souvent aux mêmes que je me garde bien de nommer de peur d'en oublier. Mais je crois que toutes se reconnaîtront et admettront qu'il y a une bonne collaboration dans le groupe, il suffit de demander.

Félicitations à tous les exposants de: fleurs, fruits, plantes, pâtisseries et travaux de toutes sortes. Nous gardons un bon souvenir de cette journée.

Avec septembre, commence une année nouvelle, continuons à nous unir pour nous connaître mieux et nous apprécier davantage. Merci à tous.

Chénéville

50 ANS AU SERVICE DU PUBLIC A TITRE DE BARBIER.

M. David Séguin, barbier à Chénéville, célébrera prochainement le 50^{ème} anniversaire d'exercice de ce métier. Ce dernier exerça le métier de barbier à Ripon pour une période de neuf ans; les autres 41 ans de métier furent exercés à Chénéville où ce dernier possède une clientèle très nombreuse. Son premier client qui vit encore, est M. Edouard Pilon de Chénéville. M. Séguin semble vouloir marcher sur les traces de son père qui professa ce métier pendant 69 ans et cela toujours à Chénéville. Ce village peut donc se déclarer champion dans ce domaine. M. Séguin a commencé à professer le métier de barbier sous l'oeil vigilant de son père à l'âge de 14 ans. Nous lui souhaitons de briser le record de son père.

ACCIDENT MORTEL

Samedi soirdernier, sur la route reliant St-André-Avellin à Chénéville, un accident mortel coûta la vie à Mme Roland Villeneuve de Chénéville. Celle-ci fut happée par une voiture qui continua sa route sans même s'arrêter, laissant Mme Villeneuve inconsciente sur le pavé. Celle-ci mourut des suites de ses blessures quelques instants plus tard. La sûreté provinciale effectuera quelques arrestations à cet effet. Ne connaissant pas encore les résultats de l'enquête qui sera tenue prochainement nous pourrions donner de plus amples détails dans notre prochaine édition.

MORT ACCIDENTELLE

Dans la nuit de samedi à dimanche, Mme Rolland Villeneuve (née Denise Dinel) fut frappée mortellement par une auto. La population de Chénéville présente ses plus vives condoléances à son époux ainsi qu'à ses quatre enfants: Michel, Micheline, Sylvie et Céline.

NOS PLUS SINCERES REMERCIEMENTS

A Mlle Marthe Major de St-André-Avellin, pianiste, qui accompagnait les chants des finissants de l'Ecole Adrien Guillaume lors de leur graduation le 21 juin dernier. Marthe nous te souhaitons beaucoup de succès à l'école Vincent d'Indy de Montréal où tu pourras suivre tes études musicales cette année.

BONNE FETE

A M. Paul Huguet-Latour de Chénéville qui célébrera son anniversaire de naissance le 8 septembre. De la part de ses parents et amis.

Lac Simon

Dimanche dernier, sur les eaux du Lac Simon, face au Manoir du Lac Simon, a eu lieu un spectacle nautique donné par des jeunes athlètes de l'endroit. En tout, 20 numéros furent présentés aux spectateurs.

COTO

SPECIAL

METEOR 1967 4 portes sedan V8 AUTOMATIQUE
Power steering - Power brake - Radio
\$1789.99

PLYMOUTH 1966 FURY 1 - 4 portes
Sedan - V8 - Automatique - Radio
\$1111.11

985-2841

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr JEAN-JACQUES RAYMOND

OPTOMETRISTE
Examen de la vue

ST-ANDRÉ-AVELLIN
TÉL.: 983-6617

Tous les mercredis
3.00 p.m. à 8.00 p.m.

Dr. PHILIPPE SIMARD

Chir. - Dentiste

ST-ANDRÉ-AVELLIN, QUÉ.

TÉL.: 96

TÉL.: 985-2583

Dr. UBALD DESLAURIERS

Chirurgien - Dentiste

128 B, RUE GALIPEAU

THURSO, QUÉ.

J.-M. BERTRAND et ASSOCIE

Jean-Marie Bertrand, C.A. -- Laurent Bertrand, C.A.
COMPTABLES AGREES

164 est, rue MacLaren

986-3393

Buckingham

Tél.: Bureau: 986-2701

Rés.: 986-8216

Me. Denis Montreuil

164 est, Maclaren

Buckingham, Qué.

Agence René Boyer



ASSURANCES GÉNÉRALES

Feu - Vol - Auto - Vie - Responsabilité
Risques de ferme

ST-ANDRÉ-AVELLIN
RENE BOYER

TÉL.: BUR: 983-7366
RES.: 983-7365

THURSO
D. MURPHY, REP.

BUR.: 985-2020
RES.: 985-2014

Montebello

TRANSACTIONS IMMOBILIERES:

Mr Paul Lalande de Montréal s'est porté acquéreur de l'hôtel commercial de Montebello, propriété de Mr Constant Croteau.

NOUVEAUX LOCAUX:

La Caisse Populaire de Montebello occupe maintenant ses nouveaux locaux qui sont situés dans l'ancien poste de la sûreté provinciale sur la route Principale.

CURLING

Au cours d'une assemblée des actionnaires du club de Curling Granit, le nouveau conseil de direction fut élu. Au poste de président, M. J. L. Gervais; secrétaire, G. Laflamme. 1er vice-président, James Copeman; 2^{ème} vice-président, Roger Paquette; Les directeurs: Dr. L. Biron, B. Deschâtelets et Paul A. Wathier. Les préparatifs pour la nouvelle saison sont déjà en cours. Félicitations aux nouveaux directeurs.



Sur cette photo nous voyons l'automobile de M. Yves Levert de St-André-Avellin à la suite d'un accident de la route survenu, entre St-André et Chénéville au Lac Charlebois. Les occupants de la voiture de M. Levert, M. Yves Levert et Yves Louisseize s'en sont tirés avec de légères égratignures, tandis que les occupants de l'autre voiture, M. et Mme Splendien Charlebois et Mme Salomon Larocque ont été transportés d'urgence, à l'hôpital avec plusieurs fractures corporelles. M. et Mme Charlebois chacun une jambe fracturée. Mme Larocque avec de nombreuses coupures au visage. Les causes de l'accident, une crevaillon à la voiture de M. Levert au moment de la rencontre.

Manoir du Lac Simon

Props: A.L. Giguère
R. Tremblay

TÉL.: 428-3191
428-9902

Danse toutes les fins de semaine

Activités 4 saisons

Licence complète

Cuisine Canadienne



La direction remercie
toutes les personnes
qui les ont visités
au cours
de la saison estivale

L'ENDROIT IDEAL POUR

REUNIONS, PARTY, ASSEMBLEES.

N'HESITEZ PAS A NOUS CONSULTER:

VOUS SEREZ CHEZ-NOUS COMME CHEZ-VOUS.

Domaine Mont-Pellier

Lac Simon
Co. Papineau
TEL.: 428-2521

POUR VOS

Fiancailles

Mariages

Anniversaires



La parole au lecteur

Papineauville

DECES

ET LA VIE CONTINUE

Le 22 août 1969 c'était le 88^{ième} anniversaire de ma naissance. Très belle température, et lettres, cartes de bons souhaits, pignées de mains, embrassades, cadeaux et gâteaux de mes enfants et petits-enfants arrivaient comme une rosée bienfaisante sur un vieil arbre qui commence à se dessécher; car l'homme tout au long de sa vie a besoin d'amour et d'affection, depuis sa plus tendre enfance jusqu'à l'automne de sa vie. Et une journée comme celle-là est comme un beau jour d'octobre où la nature a revêtu ses plus beaux atours et la flore s'est parée des plus beaux coloris comme un dernier avertissement avant la tombée des feuilles et la venue de l'hiver.

Je remercie la Providence de m'accorder de telles journées au soir de ma vie; ce qui prouve que les jeunes nous considèrent encore de leur milieu et ne nous ont pas mis aux oubliettes comme des choses désuètes et démodées sans importance et j'ai une pensée pour ceux qui n'ont pas le bonheur de goûter ces agapes familiales, quelques fois délaissés par leurs propres enfants et qui n'ont que des mains étrangères, si dévouées soient-elles pour leur témoigner de la sympathie à la veille du départ pour le grand voyage.

Et mes arrière-petits-enfants mes arrière-petites-filles qui

viennent bien gentiment me tendre leurs petits bras pour m'entourer le cou et me donner un bruyant baiser sur la joue en me disant BONNE FÊTE PEPERE. Un tel geste va au coeur et me récompense des vingt-cinq ans d'efforts et de sacrifice que j'ai faits et que je fais encore selon mes faibles capacités pour l'instauration d'un régime où ils pourraient vivre un minimum de sécurité dans un monde de richesse et d'abondance comme le Canada; et les protégeraient contre les monstrueux intérêts financiers, grands et petits, faiseurs d'affaires, cuirassés dans leurs banques ou leurs maisons et qui vivent de la misère des peuples et des guerres, de la spéculation en jouant avec des chiffres. Leur visage fermé dans une doctrine sourde aux cris de souffrance des individus et aveugle à la vue des peuples qui meurent de faim. Egoïstes et cupides leur voie est orientée vers un seul but, le veau d'or, et la piastre est le seul maître dans leur vie.

Quant vient l'heure du grand départ l'or et les richesses ne nous suivent pas dans la tombe mais le peu de biens que l'on aura pu faire durant notre vie laissera un souvenir dans notre entourage. En terminant un grand merci à tous ceux qui d'une manière ou de l'autre, m'ont offert leurs vœux. MERCI - MERCI - MERCI.

Philippe Lacoste (père)
B. P. 36, St-André-Avellin, Q.

Projet d'un magasin de la Commission des Liqueurs à Papineauville. En fait, mardi dernier, une assemblée était tenue à cet endroit concernant ce projet. Des soumissions sont actuellement demandées pour un local pouvant servir à l'établissement d'un tel magasin. Pour informations s'adresser à Maurice Pilon, secrétaire de la municipalité.

L'exposition annuelle du comté de Papineau fut une réussite selon les principaux responsables. Le tirage du club Richelieu de Papineauville comprenant une tente et une variété d'articles de pêche fut remporté par M. Gaétan Hotte de Papineauville. Nous vous communiquerons le nombre de présences ainsi que les gagnants des prix pour les plus beaux spécimens d'animaux, fruits, légumes, etc... dans les semaines à venir.

Plusieurs amateurs de chasse se préparent en vue de la chasse aux canards du 13 septembre au 14 décembre. Certains ont déjà fabriqué leur cache. Maximum de prises, 6 à l'exception des canards huppés, dont le maximum de prises par jour est de (4) et le maximum d'oiesaux possédés de (8).

M. et Mme Maurice Deschambault (Fernande Léger) ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille, Diane, le dimanche 24 août 1969 à l'hôpital St-Michel de Buckingham. Une petite soeur pour Sylvie.

M. Jean-Guy Lanctot, gérant de la Banque Provinciale de Papineauville, se dit très heureux d'avoir vécu l'expérience de la vie en plein air. Cette année, voyant que le camping devient de plus en plus populaire, M. Lanctot se décida donc de s'acheter une tente et de prendre une passe pour la saison au parc Dollard des Ormeaux à Plaisance où il ammena sa famille. Les jeunes s'en donnaient à coeur joie pouvant aller se baigner tous les jours sous le regard attentif du gardien. Pendant ce temps, les parents n'ayant aucun souci pour leurs enfants, préparaient les repas se faisant griller au soleil, discutant avec les voisins de ce village ambulante.

SPORTS:

Grâce à une tenue sensationnelle du lanceur Ronald Tittley et du beau jeu d'équipe, les nôtres ont réussi à disposer du St-André 5-2 vendredi soir dernier pour ainsi passer en finale contre Ripon. Gilles Lanthier ne put maîtriser l'élan des frappeurs de Papineauville qui ont réussi à croiser le marbre à cinq reprises en deux manches

de jeu pour ainsi sceller l'issue du match. Gilles fut ensuite remplacé par Jean-Pierre Mallette, qui n'accorda qu'un seul coup sûr par la suite. On sait que jamais une équipe de balles de Papineauville ne s'est rendue en finale depuis l'inauguration de cette ligue, il y a déjà plusieurs années; on sait que l'équipe de Ripon compte de gros frappeurs, mais j'ai la certitude que les nôtres réussiront à vaincre pour ainsi gagner le championnat. Bonne chance à notre équipe mercredi et vendredi soir.

PRENOM: Hélène.
ORIGINE: Ancien nom grec formé sur la racine hélé (éclat de soleil); la femme éclatante comme le soleil, pleine de déduction.
CARACTERE TYPE: Nature passionnée qui imagine un certain genre de vie et parvient souvent à transformer ses rêves en réalité.
VOGUE: Prénom populaire.
PATRONYME: S'associe bien avec un nom de famille sonore.

PENSEES:

La justice est une machine qui ayant reçu une poussée de quelqu'un continue à rouler d'elle-même.
J. Galsworthy.

L'amour humain ne se distingue du rut rapide des animaux que par deux fonctions divines: la caresse et le baiser.
Pierre Louys.

On ne peut porter un jugement impartial que sur les choses qui ne nous touchent pas.

Oscar Wilde.

Et bien oui, déjà une autre saison d'été de terminée. La rentrée des classes qui nous indiquent la venue prochaine de l'automne. Plusieurs parents à revenu modique doivent faire face à de grosses dépenses, ayant 2-3-4 enfants à habiller pour l'école. Le gouvernement devrait accorder des allocations plus grosses pour le mois de septembre à ceux qui gagnent moins de \$75, par semaine. Ceci leur permettrait de souffler un peu et les aiderait à ne pas perdre courage. Et dire que pendant ce temps, il y en a qui ne savent quoi faire avec leur argent. Je lisais récemment dans la revue américaine "Fortune" qu'au moins 153 américains connus détiennent des fortunes personnelles supérieures à 100 millions et de ce nombre, 66 peuvent se vanter de posséder plus de \$150 millions. Les deux hommes les plus riches du monde sont présentement M. J. - Paul Getty 75 ans de Getty Oil Co.; Howards Hughes, 62 ans de Hughes aircraft de Hughes Tool.

MME FERNAND BERNARD:

Mme Fernand Bernard (Rosa Croft), de Namur, P.Q., est décédée dans un hôpital de Montréal, samedi le 23 août 1969, à l'âge de 36 ans, 6 mois et 1 jour. Outre son époux Fernand Bernard, elle laisse son père et sa mère, M. et Mme Octave Croft (Aurore Desormeaux); trois filles: Micheline Diane et Nicole, toutes à la maison. Trois frères: Margel et Fernand de St-Emile de Suffolk, Gaétan, de Montréal; trois soeurs: Mme Yvon-Maurice (Thérèse), de Fort William, Mme Réginald Lirette (Marjolaine), de Montréal, Mme Alcide Quenneville (Fernande) de Namur. La dépouille mortelle fut exposée aux salons Whissell & Gourd de Namur. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 27 août en l'église de St-Emile de Suffolk. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. JOSEPH LEFEBVRE:

M. Joseph Lefebvre de Thurso est décédé mardi le 26 août 1969, à l'âge de 72 ans. Il était l'époux de Berthe Ménard, père de Fernand Lefebvre, décédé le 19 août courant. Il laisse 2 fils: Edgar, à Ottawa et Germain de Montréal; 8 filles: Mlle Annette de St-Jérôme; Mmes Raymond Malétre (Georgette) de Ste-Rose; Bernadette Laberge (Claire) St-Eustache; René Trudel (Isabelle) de Pierrefonds; Jean Poliquin (Marina) de Québec; Mlle Denise de Thurso et Mlles Lise et Suzanne de Montréal; 1 belle-fille: Mme Fernand Lefebvre de Thurso; 11 petits-enfants, 2 soeurs: Mme Alexandre Duguay (Anna) et Mme Raoul Thibodeau (Alice) de Thurso; 2 frères: Ulrich et Léopold de Thurso. La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires J. Bruno Villeneuve de Thurso. Les funérailles ont eu lieu vendredi le 29 août en l'église St-Jean l'Évangéliste de Thurso. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. ALDEGE CHAMPAGNE:

Jeudi le 21 août, est décédé M. Aldège Champagne, époux de feu Mélanie Thomas de St-Rémi d'Amherst, à l'âge de 89 ans. Le défunt laisse dans le deuil, 2 fils: Paul et Stanislas de Montréal. Trois filles: Mmes Veuve Hubert Racicot, Desneiges de St-Rémi; Veuve Lionel Tassé, Jeanne et Mme Raoul Lavigne, Gilberte, toutes de Montréal. Une soeur, Mme Phyllis Champagne de Rouyn. La dépouille mortelle fut exposée aux salons Whissell & Gourd de St-Rémi d'Amherst. Les funérailles ont eu lieu lundi le 25 août. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. Roméo Chartrand
Rédacteur,

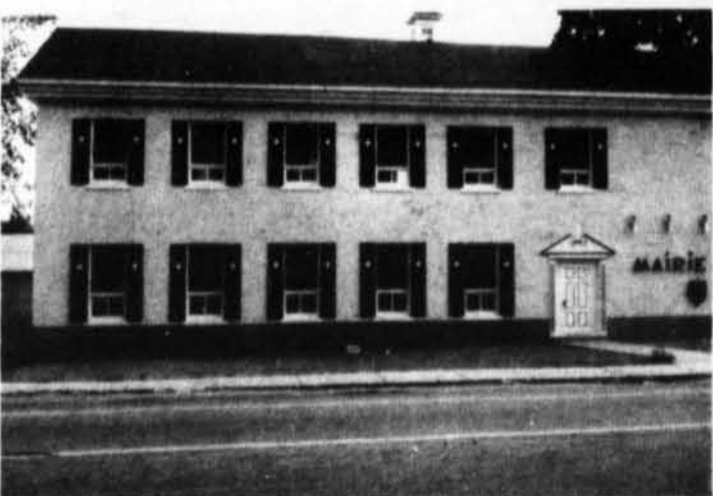
Une épine dans le pied:

Moins d'un mois après le congrès qui l'a élu chef de l'Union nationale (sans la majorité écrasante qu'il avait réclamée), M. Jean-Jacques Bertrand annonçait que le Québec ne connaîtrait pas d'élections générales à l'automne. Quelles sont les causes d'une telle décision?

Il est certain que le nombre de voix accordées au mi-

nistre de l'éducation, M. Cardinal, représente une épine dans le pied de M. Bertrand. Bien que le congrès soit chose du passé, le leadership de M. Bertrand est loin d'être solidement installée dans son parti. Les accusations portées par le ministre des affaires culturelles, M. J. N. Tremblay à l'endroit de l'organisation de M. Bertrand ne sont guère de nature à créer un climat d'entente au sein de l'Union nationale.

Une Québécoise réveillée



Voici l'aspect de l'Hôtel de Ville de Papineauville depuis que celui-ci fut rénové. Les citoyens de l'endroit en sont très fiers et avec raison.

BINGO

PETIT LOT: \$110.00
GROS LOT : \$550 (48 NUMEROS)

Jeudi soir—8 hres

chez les Chevaliers de Colomb sous-sol de l'école Ste-Famille
Thurso

CONSEIL 4252 - THURSO

SPECIAL
Pontiac 1964 8 cyl. P.B. - P.S.
- Radio 34,000 milles

Volkswagen 1966

C. Gignac 423-5550

LABROSSE
MONTEBELLO QUE.

LABROSSE AUTOMOBILES LTÉE

Vendeur autorisé des produits FORD et SHELL

423-6310
MONTEBELLO, QUE.

ATELIER DE DEBOISSAGE ET DE MACHINISTE

INTRODUCTION → 19 →

SEPTEMBRE

DES MODELES

1970

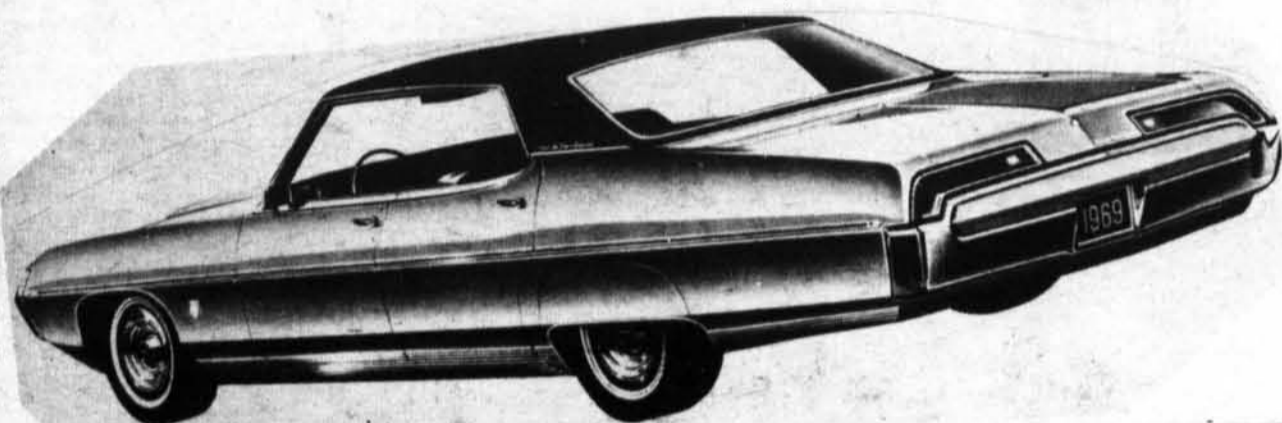
G. Labrosse 423-6310

THURSO AUTOMOBILES INC.

VENDEUR AUTORISÉ DE PONTIAC DANS LE COMTE PAPINEAU

Tél: 985-2255

LE ROI DES AUTOS USAGÉS
VOUS OFFRE DES MODÈLES
66-67-68 REMIS A NEUF
AVEC GARANTIE
DE 90 JOURS A 100 %
SUR TOUTES DÉFECTUOSITÉS



**LIQUIDATION
D'AUTOMOBILES,
MODELES 1969
JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE**

**Tout doit être vendu d'ici le 15 septembre pour faire
place aux nouveaux modèles 1970
(escompte jusqu'à \$1,000.00 sur certains modèles.)**

Tres vaste choix: Strato Chief 4 portes, sedan et 2 portes hard top...
Laurentien 2 portes hard top et 4 portes sedan...
Ainsi que la luxueuse Parisienne...

Nous avons également une selection de demonstrateurs 1969, a de tres bas prix.

Venez rencontrer nos vendeurs:

Robert Gravel, Emile Chénier, Ubald Deschambeault, Francois Gauthier, Laurier Bastien

Faites votre offre a un de nos représentant et il vous promet
que vous ne retournerez pas à pied ou avec votre bicyclette,
ou votre auto que vous aviez à offrir en échange...





Récemment avait lieu à Notre-Dame de la Paix, le mariage de M. et Mme Jean-Guy Pilon, née Rollande Berthiaume. M. l'abbé Bricault bénit leur union, après quoi une réception suivit à l'hôtel du Nord. Ensuite les jeunes époux partirent en voyage de nocé faire le tour de la Gaspésie. A leur retour ils éliront domicile à Montréal.

Photo Paul, Chénéville, Qué.



Samedi dernier avait lieu à Ripon le mariage de M. et Mme Robert Ducharme, née Muguerite Lavergne. Après la cérémonie religieuse une réception suivit à l'Hôtel Rock Séguin, de Montpellier, après quoi les jeunes époux partirent en voyage de nocé aux Chutes Niagara. A leur retour ils éliront domicile à Ripon, Qué.

Photo Paul, Chénéville, Qué.

Mesures de sécurité dans le transport du bois de pulpe

Les autorités du ministère des Transports et Communication s constatent que certains transporteurs de bois de pulpe ne se conforment pas aux règlements promulgués il y a quelques mois en vue de prévenir les accidents de la route causés par des billots de bois tombant des véhicules qui les transportent.

Les camionneurs sont mis en demeure de se conformer aux règlements, sinon ils s'exposent aux sanctions suivantes:

a) - pour la première infraction, une amende de dix à vingt-cinq dollars et des frais, et à défaut de l'amende et des frais, un emprisonnement de huit jours;

b) - pour une deuxième infraction au cours des douze mois subséquents, une amende de vingt à cinquante dollars et des frais et, à défaut de paiement de l'amende et des frais, un emprisonnement de quinze jours; le tribunal peut, en outre, confisquer le permis de conducteur pour une période n'excédant pas trois mois;

c) - pour une troisième infraction au cours des douze mois subséquents à la première, une amende de cent à deux cents dollars et des frais, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, un emprisonnement de trente jours. Dans ce cas, le tribunal doit aussi confisquer le permis de conduire pour un minimum de trois mois.

Les règlements adoptés le printemps dernier prévoient notamment que les cordes de bois doivent être retenues au moyen d'une chafne bien tendue. Un câble métallique solide peut être utilisé à la place d'une chafne. Lorsque le chargement consiste de billes écorcées, on doit recouvrir le chargement d'un filet solide aux mailles serrées, en plus d'utiliser les chafnes ou câbles métalliques. Le conducteur d'un camion transportant du bois de pulpe doit faire une vérification de son véhicule et de son chargement avant de s'engager sur un chemin public, et répéter cette vérification à au moins tous les 25 milles.

Les dimensions des véhicules chargement compris, ne doivent pas excéder 8½ pieds en largeur et 12½ pieds en hauteur. Une hauteur de 13½ pieds est toutefois permise sur certaines routes désignées.

La plate-forme du camion, en plus d'être bien solide, doit être munie de chaque côté d'une barre de bois ou de métal destinée à faire pencher le chargement vers le centre. Les supports verticaux à l'avant et à l'arrière de la plate-forme doivent être au moins aussi hauts que le chargement lui-même, en plus d'être assez robustes pour retenir le bois empilé et résister en même temps aux chocs dus à l'inégalité de la surface de la route.

QUAND - QUAND

EN VILLE
ET
DANS LE COMTÉ

par
JACQUES DUPONT



Le parti libéral se donnera un nouveau chef vers le 20 janvier, telle fut la décision prise par M. Jean Lesage, à la suite de certaines pressions à l'intérieur du parti. Depuis quelque temps déjà et surtout après les dernières élections, plusieurs libéraux attribuaient la défaite de 1964 à M. Lesage personnellement, quoique lors de la dernière élection, les libéraux ont obtenu 47% du vote populaire et l'Union Nationale, 41%. Je me souviens du congrès qui avait choisi M. Lesage, chef du parti et le discours prononcé par M. Lapalme qui était le chef avant Lesage, était plein d'amertume, mais aussi plein de confiance en l'avenir du parti libéral du Québec. Je suis porté à croire que M. Lesage parlera dans le même sens. L'équipe du tonnerre qu'avait formé M. Lesage a certainement été pour le Québec le gouvernement qui a su redonner à notre province un super élan. M. Lesage a toujours cru que l'éducation des Québécois était la plus importante réalisation de son gouvernement pour que le Québec remonte la pente et qu'il quitte les abîmes où le Duplessisme avait laissé notre province. Le gouvernement libéral de 1960 fut un gouvernement de réalisation et avec les hommes que le parti avait pu convaincre, la province de Québec connut un essor sans précédent. Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas et graduellement au sein du parti ce sont dessinées certaines frictions qui ont abouti graduellement à ce qui vient de se produire. Je suis certain que l'histoire du Québec réservera pour l'honorable Jean Lesage une place de choix car depuis vingt-cinq ans cet homme a donné à son pays et à sa province, ses connaissances, ses services et le meilleur de lui-même. Déjà, plusieurs candidats se dessinent pour succéder à M. Lesage. S'en trouvera-t-il un à la hauteur de la situation? Les libéraux le croient et même M. Lesage disait lors de sa démission que le parti libéral formerait le prochain gouvernement lors des élections générales qu'appellera M. Jean-Jacques Bertrand quelque temps l'an prochain. Si le parti libéral se donne un chef nouveau ce n'est pas que M. Lesage n'a pas accompli de la bonne besogne, c'est que dans un parti en évolution, les dirigeants doivent changer, certaines politiques doivent aussi changer et adaptées aux problèmes de l'heure. Des vieux partis politiques ça n'existent plus, les hommes, les idées changent, seul l'expérience acquise demeure au sein de ces partis qui ont longtemps servi le Québec et tous s'accordent à dire, pour le mieux, même si les électeurs quelque fois n'y comprennent rien. Qui sera chef du parti libéral en janvier??? vous pouvez faire vos prédictions.

Les joueurs de golf de Buckingham ont jeudi dernier fêté leur professionnel, M. Parker Moir. Un groupe de golfeurs se sont cotisés pour lui offrir une bourse de \$30000 en signe d'appréciation pour l'ordre et la bonne marche du golf qu'ils avaient su créer leur "pro". Le tout s'est déroulé dans la gaieté, et la joie et M. Parker Moir était ce soir-là un homme réellement heureux de cette marque de confiance témoignée par les golfeurs du club de Buckingham. (Voir photos à l'intérieur du journal).

Le club de golf de Thurso aura son "Open" deux jours soit, les 13 et 14 septembre. Le 13 les joueurs de la classe C et B auront la chance de se faire valoir et le 14 ce sera les joueurs de la classe A. A chaque année Thurso attire les meilleurs golfeurs de la région et nous croyons cette année qu'il en sera de même. Donc, pour tous les joueurs de golf que le journal atteint, vous êtes cordialement invités et pour ceux qui veulent voir du bon golf, rappelez-vous des dates et gardez ces journées ouvertes pour vous rendre à Thurso au club de golf. La direction et les membres vous attendent et vous savez qu'à Thurso l'on aime votre compagnie. Donc, c'est le 13 et 14 septembre. Vous viendrez?...

Lorsque vous recevrez le journal, la rentrée des classes aura eu lieu. C'est une période de réajustement pour les automobilistes; il faut être doublement prudent, surtout dans nos villes et villages. S.V.P. Messieurs les automobilistes, plus lentement, plus de prudence.

Je me joins à la population de Thurso pour offrir mes plus sincères sympathies à la famille de Joseph Lefebvre décédé la semaine dernière. M. Lefebvre était avantageusement bien connu chez nous et c'est une de nos plus anciennes familles.

Hotel

428-9906

Au Vieux Pin

V. Myre, prop.

ST-ANDRE-AVELLIN

ORCHESTRE

André Parent
avec

"Les Vallants"

Vendredi, samedi, dimanche

Nouveau



Nouveau

SPECTACLE AVEC
TALENTS LOCAUX

Samedi 10.30 et 12.30

Dimanche 4 hres

ANDRE HUGUET-LATOUR

Entrepreneur Electricien



VENTE
INSTALLATION
et RÉPARATION



d'APPAREILS ÉLECTRIQUES

SPÉCIALISTE en CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

TÉL.: 428-3200

Chénéville, Qué., (Lac Simon)

PAPINEAUVILLE

L'exposition agricole du comté de Papineau a remporté un grand succès encore cette année. La section juvénile des éleveurs de bovins semblent avoir fait un nouveau pas dans ce domaine.



Photo des gagnants et des organisateurs de l'exposition des jeunes agriculteurs.



Section Expertise - Gagnants: Yvon Lavergne, Serge Sabourin, tous deux de Ripon.



Classes: Holstein - Ayrshère: Luc Lafontaine, Ripon, Chantal Strevey, N.D. de la Salette. Yves Strévey de N.D. de la Salette et Camille Bédard de St-André-Avellin.



Gagnants de la Parade: Chantale Strévey - Yves Strévey. Nous voyons également sur la photo: Les directeurs: C. Langlois, prés. S.A. - G. Leduc, vice-prés. S.A. - M. Fortier, sec. - S.A. - L. Fournier, Aviser Tech. - N. Dubé, juge.



Photo des gagnants accompagnés de M. Gérard Leduc du Cercle d'élevage de Thurso.

Don du Seignory Club

Le Seignory Club de Montebello a posé un beau geste récemment en offrant à l'Association de Chasse et Pêche de la Petite-Nation, 1200 petites truites pour ensemercer les ruisseaux de Montebello et Papineauville.

L'Association de Chasse et Pêche de la Petite-Nation désire remercier les autorités du Seignory Club pour cette belle contribution.

BONNE FÊTE

Bonne fête à Michel Carrière de St-André qui célébra son anniversaire de naissance le 2 septembre. De la part de ses parents et amis.



Lundi dernier, M. et Mme Claude St-Denis (Ginette Poulin) célébraient leur mariage en l'église de Montebello. La bénédiction leur fut donnée par M. le Chanoine A. Hébert. Les nouveaux époux éliront domicile à Montebello.

Lac-des-Plages

A compter de dimanche le 7 septembre, les heures des messes dominicales au Lac des Plages seront les suivantes: 9, 30 et 11 hres a.m.

Meilleurs vœux à M. et Mme Marcel Auclair qui célèbrent dimanche dernier, leur 12^{ème} anniversaire de mariage.

Une dame assez écervelée est en train de baigner bébé. Elle procède à cette baignade tout en parlant avec sa chère amie, Suzanne, encore plus écervelée qu'elle. A un moment donné, le téléphone sonne dans la pièce à côté et la dame va répondre. Elle parle un long moment. Tout à coup, elle entend Suzanne lui crier: - Viens vite, bébé se noie. - Mais retire-le de l'eau. - Je ne peux pas, elle est bouillante!



985-2218

Auger et Frères Ltée

212 rue Galipeau Thurso, Qué.

Vendeurs autorisés RAMBLER
AMX-REBEL - JAVELIN - AMBASSADOR
Tente-remorque BELLE-VUE

PLYMOUTH 1965 - 6 CYLINDRES AUTOM.
1 PROPRIETAIRE - SPECIAL: \$895.00

1968 JAVELIN - 6 CYLINDRES AUTOM.
EN SPECIAL: \$1995.00

chez Guy Bisson

Tél.: 983-2343
St-André-Avellin

Spéciaux les 4-5-6 et 11-12-13 sept.

Eau de Javel Lavo	59¢ gallon
Soupe tomate Aylmer	8 / 1.00
Fèves coupées Aylmer	5 pour 95¢
Poulet cané 3 1/4 lbs	99¢
Bacon en slab	69¢ lb
Cuisses de poulet	59¢ lb
Saucisses hot dog	59¢ lb
EXTRA SPECIAL	
CHOPS DE BOEUF	79¢ lb

BIERE FROIDE

Miel en pâte Sasco 4 lbs	1.19
Jus tomate au gallon	.79¢
Nestlé Quick Bte 2 lbs	89¢
Glide liquide 64 oz	2 / 59¢
Poitrines de poulet	59¢ lb
Roti lard Picnic	59¢ lb
Saucisses lard/boeuf 6 lbs/3.30	

Jambon épaule avec os	63¢ lb
Smoked meat	4 / 89¢

Le roi des bas prix - BOEUF DE L'OUEST

L'HOTEL UNION-Thurso

J.P. CHENIER,
PROP.



Orchestre
tous les Jeudis
LES CRISTALS PARKS

EN FIN DE SEMAINE

Danseuse à gogo

Spécialités:
Mariages - Banquets -
Enterrements de vie de garçon.

Medaille d'or du Mérite Agricole à un jeune de Brownsburg



Office du film du Québec

69-8-2091

Le jeune Truman Clark, fils de M. et Mme Pearl Clark, de Brownsburgh (Argenteuil), a remporté la médaille d'or ainsi que le trophée de la Province, offerts dans la classe des garçons diplômés, à l'issue du concours 1969 du Mérite agricole juvénile.

Membre depuis onze ans du Club 4-H de Lachute, le jeune Clark s'est taillé, dans son milieu, une réputation de bon travailleur pourvu d'une ténacité et d'une détermination peu communes.

L'an dernier, son dynamisme lui a valu un voyage d'une quinzaine de jours dans la province voisine où il fut l'un des invités de l'Ontario Junior Farmers.

Au cours de ce séjour, Truman visita plusieurs types d'exploitations agricoles de cette province. Le modernisme des installations de même que l'étendue hors pair de certaines fermes l'ont particulièrement impressionné. Il profita de l'occasion pour noter certaines méthodes utilisées dans ces fermes afin de pouvoir en faire bénéficier éventuellement l'exploitation familiale.

L'ami de trois garçons, ce jeune et robuste gaillard travaille depuis environ cinq ans sur la ferme paternelle, spécialisée dans la production laitière. Le troupeau compte une trentaine de vaches. Un poulailler et une sucrerie apportent une contribution supplémentaire aux revenus de l'exploitation.

Truman est bien décidé à assurer la relève sur la ferme paternelle. Il s'agit d'un domaine d'une centaine d'acres constitué en partie de pâturages et de vastes étendues réservées à la culture du maïs-grain et autres plantes fourragères.

Fier du patrimoine familial, le jeune Clark n'hésite pas à consacrer tout le temps nécessaire à son entretien et à son amélioration. En agriculteur avisé, il connaît les possibilités de l'exploitation et, secondant en cela son père, il sait en tirer le meilleur parti possible.

Diplômé en agriculture, Truman reconnaît que, devant la complexité toujours plus marquée de l'entretien agricole, l'éducation s'avère plus nécessaire que jamais à l'exploitant. "Et justement", précise le lauréat, "le concours du Mérite agricole juvénile sert, à long terme, les fins de l'agriculture moderne, en ce qu'il encourage une meilleure formation du jeune agriculteur". La saine émulation qui en découle contribue également, selon lui, à établir un climat favorable au développement de nouvelles vocations agricoles.

Par ailleurs, il soutient que le concours du Mérite agricole juvénile connaît un accroissement de popularité dans le comté d'Argenteuil, grâce à l'honneur qu'il vient de remporter. "Cet honneur", conclut-il, "je tiens à le partager avec tous les jeunes agriculteurs de la région."

Les noms des lauréats du concours 1969 du Mérite agricole juvénile ont été dévoilés aujourd'hui, par M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

Le concours, un événement d'envergure provinciale, couronne différentes épreuves tenues successivement aux niveaux des paroisses, des districts et des régions. Cette année, 31 gagnants se partagent globalement les honneurs dans les trois groupes suivants: garçons diplômés, filles non diplômées, et garçons non diplômés.

Chez les garçons diplômés, la palme a été remportée par le jeune Truman Clark, fils de M. et Mme Pearl Clark, de Brownsburgh (Argenteuil). Pour leur part, les jeunes Maurice Montcalm, de St-Louis de Gonzague (Beauharnois) et André Pépin, de Warwick d'Arthabaska, ont mérité les deuxième et troisième rangs.

Dans la classe des filles non diplômées, la jeune Debbie Davis, fille de M. et Mme James Davis, de Fulford (Brome), s'est distinguée en décrochant le premier prix, tandis que le 2e rang a été attribué à Cécile St-Pierre, de Rimouski. La 3e place est occupée par la jeune Ginette Thiffault, de St-Maurice (Champlain).

Par ailleurs, chez les garçons non diplômés, le premier prix a été remporté par le jeune Bruno Jean, fils de M. et Mme Raymond Jean, de St-Simon de Rimouski. Les 2e et 3e rangs de cette classe ont été mérités respectivement par Elisé François, de Marieville (Rouville), et Lorne McNaughton, de Huntingdon.

Les prix attribués à l'issue du concours seront décernés lors d'un banquet qui réunira tous les gagnants dans le cadre de l'Expo-Québec, dans quelques jours. A cette occasion, les premiers gagnants de chacune des trois classes recevront une médaille d'or, le trophée du Québec ainsi qu'une somme de \$50. Quant aux 2e et 3e lauréats, ils se verront remettre respectivement une médaille d'argent et une médaille de bronze ainsi qu'une somme d'argent.

Par leur part, les 22 autres gagnants recevront différentes attestations de leurs mérites respectifs.

189 MORTS

en juin

Les accidents de la route au Québec au cours du mois de juin ont fait 189 morts, selon les statistiques qui viennent d'être publiées par le Bureau des véhicules automobiles du ministère des Transports et des Communications. Les 189 victimes de la route se répartissent comme suit: 71 conducteurs, 59 occupants dont 13 enfants, c'est à dire âgé de moins de 16 ans, 40 piétons dont 22 enfants, et enfin 19 cyclistes comprenant 16 enfants. Le mois de juin 68 avait vu 190 personnes perdre la vie sur les routes du Québec.

Par ailleurs le nombre de cas de suspension de permis de conduite au cours de juin 1969 s'est élevé à 912. Les statistiques établissent une fois de plus que l'alcool est le plus grand ennemi du conducteur et des usagers de la route.



General Motors of Canada a annoncé aujourd'hui que la gamme de ses modèles Chevrolet 1970 comprendra une voiture personnelle de luxe entièrement nouvelle. Ce modèle a reçu le nom de Monte Carlo.

La Monte Carlo sera livrable en version coupé sport deux portes, avec un choix de moteurs allant du V8 (Turbo-Fire", de 350 pouces cubes, qui développe 250 CV, au V8 de 454 pouces cubes, développant 360 CV. Tous les moteurs sont dotés d'un système d'avance à l'allumage commandé par la boîte de vitesses. L'un des avantages de ce dispositif est qu'il réduit l'émission de gaz d'échappement polluants.

La Monte Carlo constitue la grande nouveauté des 29 modèles Chevrolet 1970.

A première vue, le trait le plus frappant de la Monte Carlo est son capot. En fait, c'est le capot le plus long qui ait jamais été monté sur une Chevrolet. Par contre, la Monte Carlo est dotée d'une plage arrière courte. Les phares simples sont uniques dans cette catégorie.

La Monte Carlo a une longueur hors tout de 205,8 pouces. En équipement standard, on trouve des enjoliveurs couvrant entièrement la roue, des moulures de bas de caisse, d'ailerons arrière et de plage arrière rehaussées de noir, des servofreins avec disques à l'avant, et une suspension entièrement à ressorts à boudin.

Une antenne dissimulée dans le pare-brise sera fournie en équipement standard avec tous les appareils radio installés à l'usine sur les Monte Carlo. Caractéristique commune à toutes les Chevrolet 1970, la Monte Carlo recevra en équipement standard des pneus à ceinture de fibre de verre.

NOMINATION

M. ALPHONSE LAVOIE PROMU ASSISTANT-DIRECTEUR DU SERVICE DE LA PROTECTION-DIVISION DE L'OUEST DU QUÉBEC.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, annonce la nomination de M. Alphonse Lavoie au poste d'assistant-directeur du Service de la protection, à la Division-ouest du Québec, avec bureaux à Montréal.

M. Lavoie compte vingt ans de service au ministère, ayant débuté comme assistant garde-chasse et garde-pêche le 1er février 1949. Il devint sous-inspecteur le 1er décembre 1963 et inspecteur le 1er février 1968. En juin 1968, il était nommé chef de district à Gaspé et devait occuper la même fonction au cours de la même année à Montréal.

M. Lavoie est une figure bien connue des chasseurs et des pêcheurs du Québec, en particulier de tous les sportifs de la Division-ouest.

En plus de son travail régulier d'inspecteur et de chef de district, il a participé au cours de sa carrière à plusieurs enquêtes spéciales menées par le ministère dans le domaine de la protection de la faune.

Nouveau chef de district à Hull

Le ministre des Terres et Forêts, M. Claude-G. Gosselin, annonce la nomination de M. Gaston Côté au poste de chef de district pour la division territoriale de Hull.

Il était auparavant chef de district à La Sarre. Il remplace M. Jean Lebleu.

Le chef de district est le représentant officiel du ministère des Terres et Forêts auprès de la population locale. Il est responsable notamment des exploitations forestières, de la protection des forêts, de la restauration forestière et de la vente ou location des terres publiques.

M. Côté occupe les mêmes bureaux que son prédécesseur, au 191 rue Principale à Hull. On peut également le joindre au téléphone en composant le numéro 776-1531. L'indicatif régional est 819.

télévision

Moi et l'autre
mardi 9, 21 h 30

Des projets
de mariage pour
Dominique André

Roger Lanoie

Contracteur en excavation
et construction générale

Const.
985-2762

TELEPHONE

Hotel
854-9582

Hotel du Lac Schryer

Montpellier

PROP. : R. LANOIE

Danse avec orchestre

"LES MIFILOU"

sur fin de semaine Ven. ; Sam. Dim.

Votre station-wagon, comment la voulez-vous ?

AUGER & FRERES LTÉE

A VOTRE MESURE.



Ambassador SST station-wagon

Rebel station-wagon



Si le moment est venu, pour vous, de changer votre voiture pour une station-wagon, passez donc chez AUGER & FRERES LTEE, 212 RUE GALIPEAU A THURSO.

C'est le spécialiste de la station-wagon. Quels que soient vos besoins, vos goûts, vos moyens, vous y trouverez une station-wagon à votre mesure.

Une station-wagon American Motors qui vous offre un "quelque chose de mieux". La Rambler, la moins chère des station-wagon nord-américaines, la station-wagon compacte: LE MIEUX EN FAIT D'ECONOMIE. AUGER & FRERES LTEE Vous offre aussi la plus spacieuse des station-wagon intermédiaires: LE MIEUX POUR LA FAMILLE MOYENNE. Et, enfin, la plus prestigieuse station-wagon, l'Ambassador, la seule à l'air climatisé en équipement standard, fraîche en été, chaude en hiver. Plus longue cette année: LE MIEUX EN FAIT DE PRESTIGE. Mieux encore, toutes les station-wagon Rebel et Ambassador ont un porte-bagages sur le toit et une porte arrière qui s'ouvre aussi bien verticalement que latéralement, en équipement standard. Chez Auger & Frères Ltée vous trouverez une station-wagon à votre mesure.



AUGER & FRERES Ltée

985-2218

212 RUE GALIPEAU

THURSO

Province de Québec

**La Commission Scolaire
Régionale Papineau**

Comté Papineau



Avis public

Avis public est par les présentes donné par le soussigné assistant secrétaire-trésorier que la Commission Scolaire Régionale Papineau recevra jusqu'à 4:00 P.M., vendredi le 12 septembre 1969, des soumissions scellées pour le transport des élèves soumis à sa juridiction.

CIRCUIT 9:

PAPINEAUVILLE A BUCKINGHAM

St-André	7	
Fassett	1	
Montebello	3	
Papineauville	15	36
Plaisance	10 à Mgr. Charbonneau	1

Approx. 24 milles
1 véhicule

CIRCUIT 9 A:

ST-ANDRE-AVELLIN A PAPINEAUVILLE 7

Approx. 10 milles
1 véhicule

Les élèves devront arriver à la polyvalente entre 8:25 et 8:35 A.M.

La formule de soumission, formule de contrat et le détail des circuits peuvent être obtenus au bureau de la commission, entre 9:00 A.M. et 5:00 P.M. les jours ouvrables, à compter du 4 septembre 1969, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de \$2,50.

Les dites soumissions seront ouvertes lors d'une session qui sera tenue à 8:00 P.M. le 12 septembre 1969 à l'école polyvalente de Buckingham.

Les contrats seront adjugés pour une période d'un an.

Donné à Masson ce 4ième jour de septembre 1969

Médard Larente,
Assistant,
Secrétaire-trésorier.

télévision

Quelle famille!
dimanche 7, 19 h 00

**C'est la rentrée
des classes
chez la famille
Tremblay**



Isabelle LAJEUNESSE, Jean LAJEUNESSE, Janette BERTRAND et Robert TOUPIN.

Quelle famille! Une nouvelle galaxie au ciel des téléromans de Radio-Canada. Une famille moderne aux prises avec les problèmes de la contestation, de l'alcoolisme, des générations, des coeurs verts.

De l'arrière-grand-mère au voisin hippie, sans oublier le chien Macaire, tous les membres de la famille Tremblay vivent dans un monde de contrastes, d'humour, de vérité et de fantaisie.

Le premier épisode de **Quelle famille!** débute par une scène muette dans la chambre des parents, le jour de la rentrée des classes. Le réveil est laborieux. Maman Fernande est partout à la fois tandis que la jeune Nicole réclame une chambre privée parce que ses soeurs dérangent son sommeil. Au même moment, la pagaille éclate dans la salle de bain, où Isabelle et Germain se disputent la place. Marie-Josée arrive et se plaint de l'incompréhension de la famille, à la minute où Martin, le benjamin, pique une crise parce que chacun s'arrache sa grenouille vivante, objet de ses amours.

Pendant ce temps, Gérard Tremblay réussit à prendre son petit déjeuner, à rassurer sa femme et à quitter la maison pour se rendre au bureau.

Le premier épisode de **Quelle famille!** sera télédiffusé à Radio-Canada le dimanche 7 septembre à 19 heures.

La distribution comprend Jean Lajeunesse, Janette Bertrand, Ghislaine Paradis, Robert Toupin, Isabelle Lajeunesse, Joanne Verne et Martin Lajeunesse.

Entrée en vigueur

de deux lois importantes

en matière de crédit agricole

Deux lois importantes en matière de crédit à l'agriculture sont entrées en vigueur le 15 août, annonce le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent.

D'une part, la Loi modifiant la loi du crédit agricole porte le maximum des prêts consentis par l'Office du crédit agricole du Québec de \$15,000 à \$25,000 et étend la limite du prêt quant à la valeur des biens offerts en garantie jusqu'à 90% pour tous les agriculteurs âgés de 21 à 40 ans, pour ceux qui acquièrent un terrain additionnel ou encore pour ceux qui réaliseront un programme d'améliorations foncières; cette limite était jusqu'ici de 80% et elle pouvait toutefois atteindre 90% dans les prêts d'établissements seulement.

Pour sa part, le taux d'intérêt sur les prêts consentis par l'Office est maintenu au taux actuel de 2 1/2% sur les premiers \$15,000, alors que le taux d'intérêt sur la partie du prêt excédant \$15,000 sera fixé par règlement.

D'autre part, la loi modifiant la Loi de l'amélioration des fermes porte le maximum des prêts consentis par des banques à charte et les caisses d'épargne et de crédit de \$7,000 à \$10,000 et fixe à dix ans, par tous les cas, la période de remboursement de ces prêts.

Le gouvernement continue, aux mêmes conditions, à garantir les pertes subies par les prêteurs et il étend sa contribution en remboursement de 3% du taux d'intérêt aux agriculteurs, au nouveau maximum de \$10,000.

Ces deux lois seront en outre accessibles aux corporations et aux sociétés d'exploitation agricole et les locataires pourront désormais bénéficier, à certaines conditions, des avantages de la Loi de l'amélioration des fermes.

Ces deux lois, on s'en souvient, faisaient partie d'un ensemble de cinq projets de lois déposés le même jour, quelque temps avant l'ajourne-

ment de la session.

Deux de ces projets, soit la Loi modifiant le Code civil et la Loi autorisant de nouveaux crédits, en l'occurrence \$30,000,000 pour fins de prêts agricoles, entrèrent en vigueur, le 13 juin dernier cependant que la Loi favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles avait été laissée en suspens et doit bientôt être soumise à l'étude de la Commission de l'Agriculture de l'Assemblée nationale.

Ce dernier projet prévoit l'octroi de subventions aux agriculteurs pour favoriser la mise en valeur de leur exploitation dans les cas d'établissements sur des fermes ou d'agrandissement de leur ferme. Ces subventions pourraient atteindre \$4,000 pour les agriculteurs de 21 à 40 ans qui s'établissent, soit \$1,000 pour réaliser des améliorations générales et \$3,000 pour réaliser des améliorations foncières. L'agriculteur qui acquiert du terrain additionnel pourra, pour sa part, bénéficier d'une subvention pouvant aller jusqu'à \$2,000 pour réaliser des améliorations foncières suivant les conditions prévues.

Comme l'a réaffirmé M. Clément Vincent en annonçant cette nouvelle, il s'agit là d'une première étape permettant au gouvernement québécois de rajeunir sa législation en matière de crédit agricole, tout en favorisant la mise en valeur des exploitations agricoles, la consolidation des fermes et l'établissement de jeunes agriculteurs.

Au cours d'une seconde étape, le Québec entend, à la faveur de négociations constructives avec le gouvernement fédéral, parvenir le plus tôt possible à la conclusion d'une entente fédérale-provinciale qui déboucherait sur l'instauration d'un nouveau système de crédit agricole qui réponde parfaitement aux besoins des agriculteurs tout en tenant rigoureusement compte des compétences des provinces.

AVIS AUX ÉTUDIANTS

Je commencerai le transport d'autobus pour Hull vendredi le 12 sept. et le dimanche 14 sept.

Donc, les élèves de St-André et des environs, qui fréquentent les différentes écoles à Hull et qui veulent voyager les fins de semaine en autobus:

Donnez votre nom à M. Octave Bisson de St-André-Avellin Tél. 983-2267.

Un bon
AVERTISSEMENT
aux
PROPRIÉTAIRES DE CHALETS



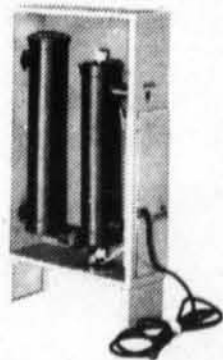
Le problème

L'été ramène certes les plaisirs du chalet, mais des vacances au chalet sans eau potable ne sont plus des vacances. Vous-mêmes, vous ne pourrez goûter les joies du chalet, et vos amis garderont de leur visite une mauvaise impression de corvée plus que de détente. La pollution de l'eau est un problème très sérieux pour les parents. Les hommes de science s'entendent pour dire que dans les centres de villégiature fréquentés, il est très rare de trouver des sources d'eau naturelle absolument pures 24 heures par jour, et ce, à l'année longue.

La solution:

AQUACARE — le purificateur d'eau spécialement conçu pour le chalet, la maison de campagne et la ferme. Peu coûteux, compact et silencieux, le purificateur d'eau Aquacare ne coûte pas plus cher à employer qu'une ampoule électrique, et pourtant vous

fournit de l'eau filtrée en quantité suffisante toute la journée. De plus, cet appareil de filtrage donne un rendement maximum, sans répandre la moindre odeur incommode.



Considérez un appareil Aquacare bientôt! Un tel achat est un placement pour la santé, l'absence d'inquiétude et le plaisir de bonnes vacances à votre maison d'été.



Distribué par les succursales
SUPERIOR PROPANE LTD.
B.P. 355 427-6286
PAPINEAUVILLE, P.Q.

RALLYE AUTOMOBILES

DIMANCHE LE 7 SEPTEMBRE

**Départ de chez ROYAL RAYMOND à Ripon
à compter de 8 hres. A M**

Toute personne intéressée devra communiquer

avec R. RAYMOND 983-7712

Trophées remis aux gagnants

à l'occasion de la soirée qui sera tenue

à l'HOTEL BERNARD de Ripon

Réflexions sur la Fête du Travail

La Fête du Travail de 1969 arrive à un moment exaltant dans l'histoire des relations du travail au Canada, à un moment d'évolution et de développement rapides.

Au cours des dernières années, les institutions de négociation collective libre ont un regain d'énergie et se sont implantées dans de nouveaux secteurs économiques, englobant un nombre de plus en plus grand de fonctionnaires, de travailleurs intellectuels et de cols blancs. En dépit de leur vitalité croissante, ces mêmes institutions font face à des contraintes et à des pressions nouvelles dont certaines résultent des exigences d'une économie en pleine expansion, d'autres de l'évolution technique ou d'autres formes d'évolution, d'autres encore de la reconnaissance croissante du fait que dans une société moderne très unifiée, les relations ouvrières-patronales sont liées au bien-être général.

A cause de ces contraintes et de ces pressions, les personnes qui s'intéressent directement aux relations du travail, qu'elles représentent les syndicats, les employeurs ou les gouvernements, recherchent de meilleures façons de remplir leur tâche.

Au ministère du travail, nous nous occupons activement d'étudier les conclusions et les recommandations de l'Equipe spécialisée en relations de travail. Cette étude mènera à une proposition générale concernant la modification de notre législation en matière de relations de travail. Nous sommes également en train d'examiner avec beaucoup de soin nos lois sur les normes du travail et sur les justes méthodes d'emploi.

Une bonne loi peut faire beaucoup mais, en ce qui concerne les relations ouvrières-patronales, il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle porte un fardeau trop lourd. L'intelligence et l'énergie avec lesquelles la loi est appliquée comptent pour beaucoup. C'est pourquoi le ministère poursuit un programme destiné à renforcer son travail de médiation et à accroître les services qu'il peut offrir aux syndicats et au patronat pour améliorer les relations.

La loi ne peut pas se substituer à de bonnes communications entre les parties ni à une évaluation intelligente des domaines d'intérêt à ces dernières. Le ministère du Travail s'occupe activement de ces questions.

Nous aimerions contribuer à la création d'un climat dans lequel le principe de la consultation tripartite s'appliquerait, avec une efficacité croissante, à un plus large éventail de problèmes industriels. Il nous semble, en effet, qu'à moins de faire de plus grands efforts pour comprendre mutuellement la nature de nos problèmes, il sera difficile de trouver des solutions satisfaisantes.

C'est pour cette raison que, dans le cadre de notre programme de célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation internationale du Travail, nous organisons une Conférence nationale tripartite au mois d'octobre. Un comité tripartite d'organisation est à préparer cette Conférence à laquelle assisteront environ 200 personnes chargées de lourdes responsabilités en matière de relations ouvrières-patronales; il s'agit de représentants des syndicats, des employeurs et des gouvernements, fédéral et provinciaux.

Un certain nombre de conférenciers étrangers éminents y participeront, notamment MM. John Kenneth Galbraith des Etats-Unis, Louis Armand de France et Allan Flanders de la Grande-Bretagne. Je suis certain que cette conférence se révélera précieuse, qu'elle donnera lieu à un fructueux dialogue nous aidant à déterminer nos problèmes avec plus de clarté et à nous attaquer plus rapidement à leur solution.

L'année qui vient devrait être exaltante pour le mouvement syndical, pour les employeurs avec lesquels il négocie et pour les ministères du Travail fédéral et provinciaux. Je souhaite de tout coeur qu'elle soit également productive et satisfaisante.

VIOLATION DE LA LOI

Les condamnations pour violation des lois de la chasse et de la pêche en juin 1969 au Québec ont été au nombre de 972. Les violateurs ont dû payer \$17,184 d'amende, dont \$5,635 pour les infractions aux règlements régissant la pêche.

Les 32 personnes qui ont voulu chasser l'original sans respecter le règlement, ont été condamnées à payer globalement \$4,785 d'amende; treize de ces personnes sont de l'Abitibi; huit sont de Rimouski.



Vaste assortiment
de voitures neuves et usagées

Garage R. HOTTE
428-3242 — Chénéville

Légère diminution des accidents en 1968

Pour la première fois depuis 1960, le nombre des accidents mortels au Canada a baissé légèrement en 1968 comparativement à l'année précédente.

Le total des morts accidentelles s'est élevé à 11,493 en 1968 comparativement à 11,596 en 1967. Durant la même période, le taux des accidents mortels par 100,000 habitants est passé de 56,8 à 55,4.

Ces données figurent dans le dépliant "LES ACCIDENTS AU CANADA - 1968" préparé ce mois-ci par le Conseil canadien de la sécurité en collaboration avec la section des statistiques vitales du Bureau fédéral de la statistique.

Les accidents de la circulation sont encore de loin la principale cause de morts accidentelles avec 5,375 décès, soit 46,8 p. 100 du total. En 1967, ce chiffre était de 5,412.

Les autres principales causes de morts accidentelles ont été: les chutes, 1,713 comparativement à 1,711 en 1967; les noyades, 1,087 comparativement à 729 en 1967; les empoisonnements, 593 comparativement à 484 en 1967; les suffocations, 534 comparativement à 560 en 1967.

Parmi toutes les morts accidentelles dues à des causes autres que les accidents de la circulation, 2,305 ou 40,1 p. 100 se sont produites à la maison.

Pour cinq hommes décédés accidentellement, il est mort environ deux femmes: 8,148 hommes pour 3,345 femmes.

Le taux des morts accidentelles par 100,000 habitants a varié considérablement à l'intérieur du pays: de 45,4 à Terre-Neuve, il grimpe à 167,7 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Voici les chiffres des autres provinces: Ile-du-Prince-Edouard, 78,2; Nouvelle-Ecosse, 62,4; Nouveau-Brunswick, 67,6; Québec 51,3; Ontario, 51,4; Le Manitoba 52,7; Saskatchewan, 62,1; Alberta 58,1; Colombie-Britannique, 70,6; Yukon, 146,7.

Afin de pouvoir comparer, voici les chiffres de 1967: T.-N., 53,2; I.-P.-E., 78,9; N.-E., 70,5; N.-B., 65,8; Qué., 52,8; Ont., 52,7; Man., 58,5; Sask., 63,6; Alb., 57,4; C.-B., 69,5; Yukon, 106,7; et T.-N.-O., 141,4.

La répartition des accidents mortels de la circulation contenue dans "LES ACCIDENTS AU CANADA - 1968", indique que 39,2 p. 100 des victimes ont été tuées par des collisions impliquant plusieurs voitures; 24 p. 100 étaient des piétons, et 21 p. 100 ont été tuées à la suite d'embarquées.

Des 1,289 piétons tués, 39,4 p. 100 avaient moins de 15 ans et 30 p. 100 avaient plus de 55 ans.

Le rapport statistique établi d'autres catégories et comparaisons. On peut se le procurer

au Conseil canadien de la sécurité, 30 The Driveway, Ottawa 4e (Ontario), moyennant la somme de \$1,00.

GARAGE BOIVIN

Mécanique ST-SIXTE par mécanicien générale licencié

Vendeur autorisé "Citroën"



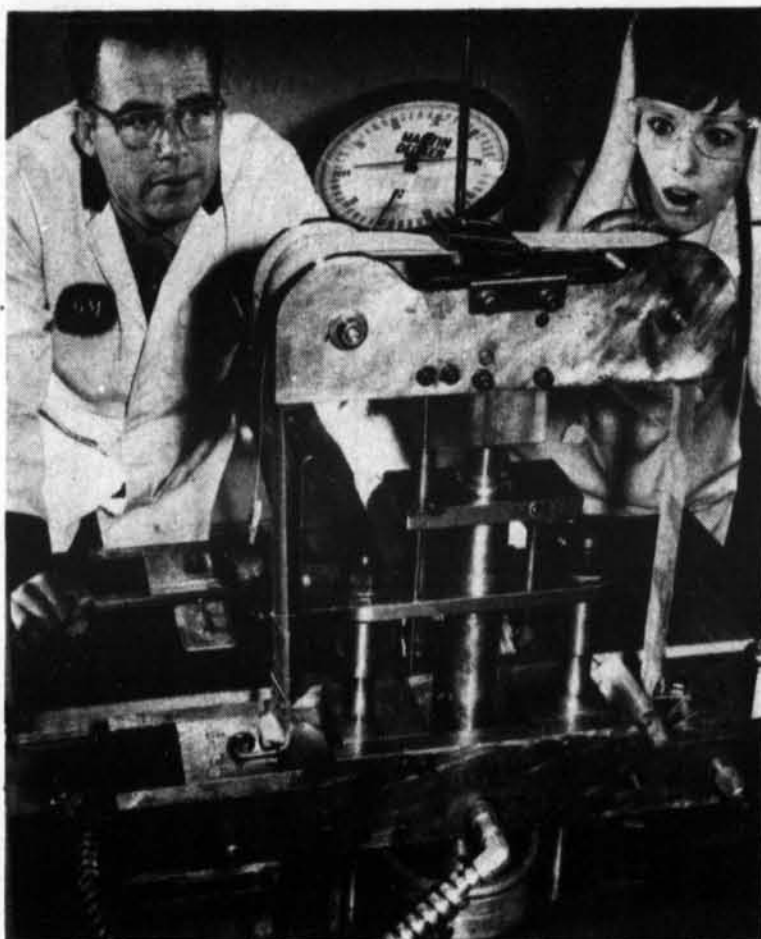
1969 Citroën

PALACE 21

4 PORTES - SEDAN

115 H.P.

SERVICE: Tél.: 983-2261



VERIFICATION JUSQU'A DESTRUCTION: - Marnie Ellison, des services techniques de General Motors of Canada, à Oshawa, regarde avec appréhension l'inspecteur Bill Murphy mettre à l'épreuve jusqu'à destruction une ceinture de sécurité. Chaque jour, des ceintures de sécurité choisies au hasard parmi les expéditions des fournisseurs sont soumises à cet appareil qui en vérifie la résistance en simulant la tension exercée par le corps humain. Les ceintures doivent résister à une tension de 5,000 livres, et elles dépassent ce chiffre régulièrement de 40 à 60%.

HOTEL *Seigneurie Inc.*

Vendredi, samedi et dimanche
danse avec orchestre

TEL.: 423-6339 R. B. LAINEAUVILLE, P. Q.

LES TYRANTS

SAMEDI ET DIMANCHE

6 - 7 SEPTEMBRE

LUTHER RICE

Chanteur - fantaisiste
reconnu comme
Mr. Show-Man

Charmante Danseuse



RUBY ANN

Salle de réceptions
Salle à manger

Pour réservations:
423-6339

ENTREE GRATUITE

Bienvenue à tous

LES SPORTS

Papineauville en finale

BALLE MOLLE

Dans la série semi-finale A, le Papineauville a vaincu le puissant club de St-André 3 parties à 2, pour entrer en finale contre Ripon. Dans la dernière partie, alors que les deux clubs avaient chacun 2 victoires à leur crédit, Papineauville a eu raison du St-André au compte de 5-2.

Dès la première manche, le Papineauville prenait les devants 3-0. Serge Bélanger, Ronald Tittley et Claude Lajoie, croisèrent le marbre dès le début.

A la fin de la 2e manche, le lanceur Tittley accordait un but sur balles à Robert Perrier et Raymond Bélanger fut retiré au 1er but alors que R. Perrier vola son 2e et 3e but. Tittley retira H. Lacoste et D. Lanthier au bâton pour annuler l'effort du St-André.

Au début de la 3e manche, alors que R. Tittley, C. Lajoie et P. Desormeaux cognèrent chacun un double, St-André changeait son lanceur Gilles Lanthier pour le jeune substitut, Jean-Pierre Malette. G. Laroche fut retiré au 1er but sur un coup retenu. R. Bélanger retira

au bâton et Daigneault retirait au 1er but alors que P. Desormeaux est resté sur les buts.

A la fin de la 3e manche, Gilles Lanthier et Luc Boucher furent retirés au bâton alors que J. P. Malette frappa dans les mains du champ gauche pour le 3e retrait.

A la 4e manche, Demeule fut retiré par un attrapé du lanceur. S. Bélanger retiré alors qu'il frappa dans les mains du champ droit et J. Paquet e retiré au bâton pour Papineauville, tandis que R. Malette fut retiré au 1er but, M. Malette et R. Perrier furent retirés au bâton pour St-André.

A la 5e manche le jeune J. P. Malette lança une manche parfaite en retirant au bâton, les 3 meilleurs frappeurs de Papineauville: R. Tittley, C. Lajoie et P. Desormeaux.

A la fin de la 6e manche, Gilles Lanthier réussit à se rendre au 1er but. L. Boucher fut retiré au bâton. J. P. Malette cogna un simple permettant à G. Lanthier de prendre son 2e but. R. Malette frappa un double pour permettre à G. Lanthier de croiser le marbre et à J. P. Malette de prendre son 3e but. M. Malette fut retiré au bâton, et R. Tittley donna un but sur balles à R. Perrier, alors que les buts étaient remplis et 2 retraits: R. Bélanger fut retiré au bâton.

A la fin de la 7e manche, D. Lanthier croisa le marbre pour St-André.

Ronald Tittley a été crédité de la victoire tandis que Gilles Lanthier subissait la défaite.



Photo de Mme R. Charbonneau et de Mme J. Jodoin avec le fruit de leur pêche de mercredi dernier. Cette truite pesant 20 3/4 livres fut capturée dans le Lac des Plages, ce qui constitue un record pour le Lac des Plages pour jusqu'à date, cette saison.

Centre de golf Montpellier

VOTRE GOLF (Gérard Leduc) :

Des nouvelles pour vous, golfeurs!

En même temps que se jouent les dernières rondes pour les championnats du club, le tournoi de "La Vallée de la Petite-Nation" débutera au Golf Montpellier. Comme la vallée est très verte présentement, il sera intéressant de découvrir quels en sont les champions.

Ce tournoi progressera du 30 août au 6 septembre inclusivement. Distribution des prix et trophées le 6 sept. après le souper qui aura lieu à 7h.30.

Un autre grand événement se prépare pour le 28 septembre. Il s'agit du tournoi provincial commandité par Maurice Germain L.D.G. Voilà l'occasion de rencontrer, de voir à l'oeuvre les meilleurs pros de la province, tels Damien Gauthier, Jules Huot, Jerry Proulx, les frères Périard etc. etc. Tous les joueurs dont l'inscription sera acceptée pourront concourir avec l'aide d'un pro expérimenté pour des bourses et des prix d'une valeur de \$1,000.00. Malheureusement, l'invitation

ne s'adresse qu'aux hommes et doit être limitée... Aucune restriction quant au nombre des spectateurs. La journée se terminera par un gueuleton en règle, débutant à 7h.30. Nous conseillons aux spectateurs de ne pas se masser au même endroit car tous les pros doivent défilier sur chacun des verts. Les joueurs du club même verront leur handicap officiel respecté. Cependant, nous n'accordons pas de handicap supérieur à 18 pour les joueurs qui viennent de l'extérieur.

Pour votre information, messieurs les golfeurs, le tournoi et la réception vous sont offerts pour la somme de \$15.00.

Etant donné l'enthousiasme, et la forme de nos joueurs, nous présenterons, au cours d'octobre un tournoi "open" Calcutta dont l'inscription sera fixée à \$5.00 (tournoi seulement). Mesdames, votre tournoi "Gigolo" fut un réel succès. Nous tâcherons d'organiser un autre tournoi mixte pour clore la saison.

Comme le chroniqueur est paresseux, nous vous prions de surveiller les tableaux afin d'être informés sur les dates des futures rencontres.



Frisco Riddell conduit par Yvon Boyer a gagné sa première course dimanche au Centre de Courses de la Petite-Nation. Temps: 2.11.

Centre de Courses de chevaux de la Petite-Nation Enrg

ST-ANDRE-AVELLIN.

(1) 1	Wennie Pride	Aldebert Leblanc	Marcel Laplante	1	2.25.1
2	Diane C. Direct	Raoul Carisse	Bernard Carisse	3	2.26
3	Captain Scotch	Ph. Laframboise	Ph. Laframboise	4	
4	Surprise	J. G. Grandmaison	J. G. Grandmaison	2	2.25.2
5	Patsy Prologue	Guy Charlebois	Yvon Boyer	5	
6	Germain B	Edmond Filion	Ed. Filion	6	
(2) 1	Frisco Riddell	Boyer & Cie	Yvon Boyer	2	2.17.1
2	Silver	J. Marc Lanoie	J. Marc Lanoie	3	2.18
3	So Long Prince	Théo Rousson	Denis Rousson	6	
4	Andy Sam Sir	J. Paul Neveu	Yves Leblanc	4	
5	Santan Brothers	Benoit Gratton	Benoit Gratton	1	2.17
6	Wilbert Dean	Armand Demers	Armand Demers	5	
(3) 1	Puncho	J. Paul Neveu	J. P. Neveu	4	
2	Barbara B	Edmond Filion	E. Filion	1	2.13
3	Shadydale Briand	Vincent Lauzon	U. Lauzon	6	
4	Max Jones	Ray. Grandmaison	J. Grandmaison	3	2.14
5	Glendale Gerry	Edouard Foucault	Wilbrood Dupuis	2	2.13.1
6	Ricky Boys	Raoul Carisse	J. Guy Carisse	5	
(4) 1	Terry Riddell	J. Marc Lanoie	J. M. Lanoie	3	2.11.5
2	Ste Anne Boys	Laurent Ménard	Guy Duchantal	1	2.10
3	Direct Ale	J. Paul Neveu	J. Paul Neveu	2	2.11.3
4	Jamie Herbert	P. & G. Boyer	Paulo Boyer	4	
5	Hi Wildower	Réjean Laplante	R. Laplante	5	
6	Scotch Andy	Léo Laframboise	L. Laframboise	6	
(5) 1	Surprise	J. G. Grandmaison	Ray. Grandmaison	4	
2	Patsy Prologue	Guy Charlebois	Yvon Boyer	1	2.17.4
3	Wilbert Dean	Armand Demers	Armand Demers	2	2.18
4	Diane C. Direct	Raoul Carisse	Bernard Carisse	3	2.18.3
5	Germain B	Edmond Filion	Ed. Filion	5	
6	So Long Prince	Théo Rousson	Denis Rousson	6	
(6) 1	Wennie Pride	Aldebert Leblanc	Marcel Laplante	5	
2	Captain Scotch	Ph. Laframboise	Ph. Laframboise	6	
3	Shadydale Briand	Vincent Lauzon	U. Lauzon	1	2.10
4	Ricky Boys	Raoul Carisse	J. Guy Carisse	2	2.13
5	Andy Sam Sir	J. Paul Neveu	J. Paul Neveu	3	2.13.2
6	Silver	J. Marc Lanoie	J. Marc Lanoie	4	
(7) 1	Frisco Riddell	Boyer & Cie	Yvon Boyer	1	2.11.1
2	Satan Brothers	Benoit Gratton	Benoit Gratton	4	
3	Glendale Gerry	Edouard Foucault	Wilbrood Dupuis	3	2.12
4	Max Jones	Grandmaison Ray	J. Grandmaison	2	2.11.2
5	Puncho	J. Paul Neveu	J. Paul Neveu	6	
6	Jamie Herbert	P. & G. Boyer	Germain Boyer	5	
(8) 1	Direct Ale	J. Paul Neveu	Yves Leblanc	4	
2	Terry Riddell	J. Marc Lanoie	J. Marc Lanoie	1	2.09.3
3	Hi Wildower	Réjean Laplante	R. Laplante	6	
4	Scotch Andy	Léo Laframboise	Ph. Laframboise	2	2.09.4
5	Barbara B	Edmond Filion	Ed. Filion	3	2.10
6	Ste Anne Boys	Laurent Ménard	Guy Dechantal	5	



Wennie Pride, propriété de Aldebert Leblanc, conduit par Marcel Laplante a gagné le 1er départ au Centre de Courses de chevaux de la Petite-Nation. Temps: 2.22.



Yvon Boyer nous a montré son savoir faire dimanche au Centre de Courses de la Petite-Nation en conduisant Patsy Prologue à la victoire au 5e départ. Temps: 2.17.

Salle de quilles Montebello

La direction de la salle de quilles de Montebello tient à remercier tous les quilleurs des années passées pour l'encouragement qu'ils nous ont donné.

Pour ceux qui nous ont quitté pour quelque raison que ce soit, nous espérons nous revoir sans peur et que vous viendrez essayer nos planteurs automatiques.

Nous avons annoncé que ces mêmes planteurs seraient prêts pour le milieu de cette semaine, mais à cause de la fête du travail, ce sera retardé de quelques jours. Donc, tout sera prêt pour vous recevoir lundi, le 8 septembre, pour la ligue des hommes, qui ouvrira la saison. (Peut-être dimanche le 7 pour ceux qui veulent se pratiquer, mais appeler auparavant.)

Bienvenue à tous ceux qui veulent former d'autres équipes hommes-femmes mixtes.

Nous attendons ces inscriptions si possible avant le 6 de septembre, afin que nous puissions faire les cédules le plus tôt possible.

Encore une fois, merci à tous.

Renseignements: 423-5876.
Salle de quilles: 423-6417.

Bienvenue



OUVERTURE DE LA SALLE DE QUILLES MAHEUX

Dim. 7 sept.



AVIS A TOUS LES QUILLEURS: CEUX QUI DESIRENT SE FORMER UNE EQUIPE, COMMUNIQUER IMMEDIATEMENT AVEC LE PROPRIETAIRE DE LA SALLE, : GASTON MAHEUX 983-7979

Femmes: Assemblée des capitaines le 17 SEPT. 69
Hommes: Assemblée des capitaines le 18 SEPT. 69

Montebello Balle molle

CIRCUIT TITTLEY

Mardi de la semaine dernière, à Montebello, avait lieu la finale de la ligue de balle molle féminine. L'équipe de Montebello est sortie vainqueur mais non sans difficulté car la série a nécessité la limite des joutes soit 5. La série étant 3 de 5. Fait intéressant à remarquer dans cette série, des records d'assistance furent enregistrés à chacune des joutes. Aux nouveaux champions, Félicitations.



L'équipe du Montebello champion de la ligue de balle molle féminine circuit Tittley.



Ginette Séguin remettant à Micheline Kempt, capitaine du club de Montebello de la suprématie de cette ligue de balle molle, Circuit Tittley.



L'équipe du Montebello jubilant alors que la présidente de cette ligue, Mme D. Tittley leur remet le trophée qui vient de remporter aux dépens de l'équipe du Ripon.

mardi 9, 23 h 40
"La Jeune Fille"
film yougoslave

jeudi 11, 19 h 30
Les Implacables
de Raoul Walsh

vendredi 12, 23 h 40

"Une vie"
d'Astruc



Voici un groupe de golfeurs de Buckingham, à l'occasion d'une soirée en l'honneur du pro, Parker Moir du club de golf de Buckingham.



Me Pierre Joanisse agissait comme maître de cérémonie; il remet à Parker Moir, la collecte des membres du golf de Buckingham.



Ti-Lou Viateur Landry, remet un bouquet de fleurs (en papier) à Parker Moir, professionnel du club de Buckingham.



Le professionnel Parker Moir montre les 300,00 que lui ont offerts un groupe de golfeurs de Buckingham en signe d'appréciation.

Centre de
Courses de chevaux de la Petite-Nation Enrg.
ST-ANDRE-AVELLIN

DIMANCHE LE 7 SEPTEMBRE
COURSES AU PROFIT DU CENTRE RECRÉATIF DE RIPON



Venez encouragez les vôtres...

Informations: 983-6600 — St-André-Avellin

PARC SPORTIF MONTPELLIER



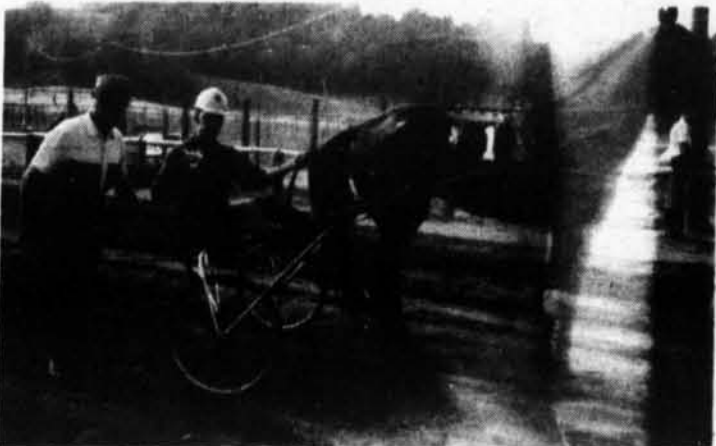
De gauche à droite: André-Jean Boyer - détenant le record de piste - Jean Leduc, Robert Latour, Jean Ducharme, Léon Ducharme pour ne pas avoir manqué un dimanche, ainsi que M. Ernest Denis qui n'apparaît pas sur cette photo.



Mr High de Aldebert Leblanc, conduit par Gyslain Boyer, Tps. 2, 16.



Guy Périard propriétaire du cheval Hoot Samson, recevant des mains de M. Henry Lemerie son trophée d'assiduité pour ses quatorze assistances au Parc Sportif Montpellier.



Lucky Sail de Jean Leduc, conduit par M. Normand Leduc. Tps. 2, 22. M. le Maire Henry Lemery remettant le trophée d'assiduité à Normand.



Gagnants des trophées de l'assiduité au Parc Sportif Montpellier: De gauche à droite: Guy Périard, Emile Riopel, Marcel Gauthier, Jean-Paul Coté, Marcel Lavallée, Germain Laplante, Jean-Paul Ducharme, Jean-Jacques Blais, Yvon Séguin.

Résultats des courses de chevaux sous harnais du 30 août au Parc Sportif Montpellier.

Dep.	Nom du cheval	Conducteur	Temps:
1er -1	Doc Will	Horace Ducharme	2, 29
2	Joseph	Léon Ducharme	2, 34
3	Premier Lee	Jean-Paul Ducharme	2, 29, 2
4	Border Raider	Germain Laplante	2, 31
2e -1	Louis Joe	Jean-Paul Ducharme	2, 17, 2
2	Hoot Samson	Guy Périard	2, 17
3	Reagan Hanover	Horace Ducharme	2, 25
4	Mr. High	Gyslain Boyer	2, 16
3e -1	I. J. Collins	Marcel Lavallée	2, 25
2	Peter Indian	Yvon Séguin	2, 24
3	Cardinal J. Lee	Richard Leduc	2, 18
4	Steeve	Réjean Daigneault	2, 19
4e -1	Governor Baldwin	Marcel Gauthier	2, 19
2	Cole Spring Bill	Jean-Marc Brazeau	2, 17
3	Lucky Sail	Normand Leduc	2, 22
4	Deil Marvell	Jean-Rhéal Brazeau	2, 20
5e -1	Charmante Hiboff	Fernand Brazeau	2, 12
2	Great Adios	Ernest Denis	2, 14, 1
3	Chief Ardent	André-Jean Boyer	2, 12, 4
4	Ernie Jourdan	Emile Riopel	2, 15
5	Tommy K	Michel Blais	2, 14
6e -1	Premier Lee	Jean-Paul Ducharme	2, 31
2	Joseph	Léon Ducharme	2, 34
3	Doc Will	Horace Ducharme	2, 30
4	Ti-Gars	Régent Ross	Pas fini
7e -1	Steeve	Réjean Daigneault	2, 19
2	Hoot Samson	Guy Périard	2, 17
3	Mr. High	Gyslain Boyer	2, 18
4	Louis Joe	Jean-Paul Ducharme	2, 21
8e -1	Lucky Sail	Normand Leduc	2, 22
2	Border Raider	Germain Laplante	2, 23
3	Reagan Hanover	Horace Ducharme	2, 25
4	J. J. Collins	Marcel Lavallée	Pas fini
9e -1	Cardinal J. Lee	Richard Leduc	2, 20
2	Governor Baldwin	Marcel Gauthier	2, 19
3	Dill Marvell	J. R. Brazeau	2, 20
4	Cole Spring Bill	Robert Latour	2, 17
10e -1	Chief Ardent	André-Jean Boyer	2, 12, 2
2	Tommy K	Michel Blais	2, 12, 5
3	Great Adios	Ernest Denis	2, 14, 2
4	Charmante Hiboff	Jean-Marc Brazeau	2, 12
5	Ernie Jourdan	Emile Riopel	2, 14



Cardinal J. Lee de Jean Leduc, conduit par Richard Leduc, Tps 2, 18.

La direction du parc sportif tient à remercier tous les propriétaires de chevaux et leurs conducteurs qui ont encouragé le Parc Sportif Montpellier cet été. Une chose qu'il ne faut pas oublier, c'est que le Parc Sportif ne ferme pas ses portes avant l'automne. Nous tenons à remercier M. le maire Henri Lemery qui a bien voulu se dérouter dimanche après-midi, pour venir remettre les trophées aux propriétaires de chevaux.

La Direction.

Bobby Orr avec G. M.

Dans le but de participer davantage à la promotion des sports au Canada, la General Motors of Canada a ajouté un nouveau champion à son équipe.

C'est Bobby Orr, défenseur étoile de la LNH, qui a été engagé en qualité de conseiller sportif spécial, ainsi que l'a annoncé aujourd'hui le directeur des ventes, M. Larry A. Hastings.

Bobby Orr servira la Compagnie dans des tâches spéciales relatives à la publicité et aux relations publiques.

"Le talent exceptionnel et l'inépuisable énergie de Bobby Orr sont exactement ce qui convient à General Motors", a dit M. Hastings.

La nomination de Bobby Orr, s'ajoutant à la participation de General Motors au ski par l'entremise de la championne du monde Nancy Greene, donne plus de variété et d'ampleur au programme sportif de G.M.

Oshawa, siège de General Motors est aussi pour Bobby Orr le lieu de ses premiers exploits et le point de départ d'une carrière prestigieuse de joueur de hockey.

Son succès exceptionnel comme junior dans les rangs des Generals d'Oshawa a fait de Bobby Orr le plus brillant espoir du hockey en Amérique du Nord, et très jeune encore, il était déjà considéré par les spécialistes enthousiastes du hockey comme un futur super-champion. Peu après son 18e anniversaire, il a signé son contrat avec les Bruins de Boston, dont les Generals sont un club ferme.

En 1966, pendant sa première année comme professionnel, il a confirmé toutes les prévisions en devenant "recrue de l'année" et en gagnant sa nomination dans la deuxième équipe d'étoiles.

Le succès de Bobby Orr a été plus grand encore, pendant sa deuxième année, au cours de laquelle il a aidé les Bruins à atteindre les éliminatoires de la Coupe Stanley. Il a rapporté le trophée Norris comme meilleur joueur de défense de l'année, et il a été nommé dans la première équipe d'étoiles.

L'année dernière, Bobby Orr a de nouveau aidé les Bruins à atteindre les éliminatoires. Pour la deuxième année consécutive, il a gagné le trophée Norris ainsi que sa place dans la première équipe d'étoiles. De plus, il a battu le record absolu du nombre de buts marqués par un joueur de défense en une saison, qui était détenu précédemment par Flash Hollett.

Donald Lautrec «chaud»
vendredi 12, 20 h 00

«C'est parti». Le Donald Lautrec «chaud» est là depuis le 5 septembre. C'est comme ça chaque vendredi à 20 heures, à la télévision de Radio-Canada.

Hotel-des-Monts

854-2472

Montpellier, Qué.

Roch Séguin, Prop.

endroit touristique



Grill-Danse-Orchestre

"THE ROADMEN"

Salle de banquet pour réceptions

Licence complète

Piste de course pour chevaux

Chambres et pension

— Votre visite est toujours appréciée. —

LES ANNONCES CLASSÉES DE LA VALLÉE DE LA PETITE-NATION

- Chaque insertion: \$1.00 pour 20 mots. .07¢ du mot additionnel. Annonce avec cadre: \$1.50. Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.
- Pour usage de notre casier postal ou de notre téléphone: .50¢ de plus.
- CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion, sinon nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.
- HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.

Toutes les annonces classées sont payables avant publication

MAISON A VENDRE

A vendre: restaurant achalandé sur la route 8. Pour informations, Tél. 985-3198, demandé pour le propriétaire (28-4)

Maison à vendre, construite par le propriétaire, fini briques et Red Wood, sous-sol fini. Quartier résidentiel. 6 rue Gauthier Masson, Qué. (21-28-4)

CAMPS A VENDRE

A vendre, chalet meublé situé sur le Lac Simon, Route asphaltée. Trois chambres à coucher, salon, suicine, véranda. Prix raisonnable. Tél. 985-2721, Thurso, (22 JAC.)

A vendre: Un camp neuf situé à un mille du village de Montpellier, comprenant trois chambres à coucher. Conditions très faciles de paiement. S'adresser au Tél. 983-2222, St-André-Avellin, (22-J.A.C.)

MAISONS A LOUER

Logis à louer, 4 appartements, chauffé. Pour informations, tél. 985-2998, Thurso, (4-11)

Logis à louer à St-André-Avellin. S'adresser à Octave Bisson. Tél. 983-2267, (4)

DIVERS A VENDRE

Terrains à vendre à l'arrière du magasin Western à Papineauville. Avec aqueduc et égouts. Bonnes conditions. Pour informations, M. Elzéar Bonhomme, tél. 427-5598, (J.A.C. au 11 déc.)

A vendre: Camion Chevrolet, 1965 sans boîte, 4 1/2 tonnes, pneus neufs, moteur neuf, très bonne carrosserie. Prix d'au-tobello. (26-J.A.C.)

Repasseuse automatique Beaty avec rouleau de 30". Parfait pour hôtel, motel, institution. Se détaille à \$299. Spécial \$179. Comme neuve. Tél. 985-2047, (26-J.A.C.)

A vendre: Machine à laver automatique McLary parfait état. Comme neuve. 423-5550. Montebello. (28-4)

A vendre: Terrain situé à Montebello, rue Ste-Elisabeth, grandeur 60 de largeur par 168' 5" longueur. Avec matériaux de construction inclus. \$2,400. Tél. 381-1537, Montréal, (14-21-28-4)

Jeune jument à vendre. Pour renseignements, tél. 427-6401, (4)

A vendre, machine à laver automatique "McClary" en parfait état, très propre, comme neuve. Tél. 423-5550, Montebello. (4-11)

A vendre, poêle à bois "Bé-langer", feu neuf, en bonne condition, \$30. Aussi Poussette de marque Lloyd, comme neuve. Prix à discuter. Tél. 985-3079, (4)

A vendre, Volkswagen 1968, très propre, comme neuf, bas millage. Aussi carrosse neuf, aubaine. Tél. 427-6415, (4-11)

A vendre, réfrigérateur McClary Easy 11 pi. cu. très propre et en bonne condition. \$50. Tél. 985-3023, (4-11)

A vendre: Equipement de Cordonnier complet, Aubaine. S'ad. L. Labrosse, Montebello, Qué. (4-11)

A vendre: Un tracteur David Brown avec pelle mécanique 46 forces, 1 charrue trois socles, 1 charru à disques, 1 planteur-double de pommes de terre, 1 arracheuse empocheuse, calibreuse de pomme de terre 600 poches par jour, 1 charriot à foin. Tél. 983-2192 ou 671-9532 le soir.

AVON

recherche représentante pour la région de Plaisance et Namur. Madame... voici votre chance de gagner des revenus substantiels intéressants...

Appelez frais virés :
Mme G. Bordeleau,
684-6600 -
C.P. 126
Aylmer, Qué

Prendrais passagers entre Thurso et Ottawa. Départ de Thurso à 7 hres a.m., arrivée à Ottawa avant 8 hres. Départ d'Ottawa entre 5 hres et 5,15 hres p.m. Tél. 983-6662, (14-21-28-4)

Echangerais lits superposés très propres, 36 po. de largeur, pour lit très propre de 48 po. de largeur, assez moderne. Tél. 985-2837, Mme Léo St-Jacques ou 351, Desaulnac, Thurso. (4)

On demande: Deux filles de table avec expérience. Pour restaurant achalandé. S'ad. 423-6900, Montebello, (4-11)

Cours privés de Piano. Enseignement élémentaire, théorique et pratique. Solfège, chant et harmonie. Mme Lucie L. Tremblay, St-André-Avellin, R.R. no. 1, Tél. 428-3256, (4-21-28-4-11)



Papineauville
Lumber Ltée

PAPINEAUVILLE
QUEBEC

"La cour à bois
la plus complète
de la région"

427-6264

"Ou vous obtenez
mieux en
payant moins"

BOIS

Matériaux de
construction
quincaillerie et outils

Quarante-huit originaux à abattre

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, annonce que dans cette année, à la suite de la recommandation des biologistes du Service de la faune, il y aura chasse contrôlée de l'original dans la réserve des Chic-Chocs. La chasse s'y tiendra du 27 septembre au 11 octobre inclusivement et ce, en trois périodes, soit du 27 septembre au 1er octobre, du 2 au 6 octobre et du 7 au 11 octobre.

Le contingentement d'originaux à abattre a été fixé à 48. On admettra donc 96 chasseurs au total qui devront loger sous la tente ou en roulotte. Chaque groupe de deux chasseurs n'aura droit à abattre qu'un seul original qu'il soit mâle, femelle ou jeune. Toute infraction entraînera des poursuites.

Les personnes désireuses de participer à cette chasse devront s'inscrire par groupe de deux. Le droit de chasse, en plus du permis régulier, sera de \$25, par chasseur. La formule d'inscription devra être accompagnée d'un mandat de poste au montant de \$50, fait à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

Le choix des chasseurs, les périodes de séjour et les zones de chasse seront déterminés par voie de tirage au sort, le 14 septembre prochain, à Ste-Anne des Monts, en présence de deux délégués de chacune des associations de chasse et de pêche de la région ainsi, que des représentants de la presse parlée et écrite.

Jeaneau Prudent dit:
"Apprenez à bien nager
avant de faire du canoë.
Ne vous levez jamais.
Si le canoë chavire,
cramponnez-vous et
attendez de l'aide."



Menuiserie Charette

POUR TOUS VOS TRAVAUX
DE BETON
OU DE MENUISERIE
CONSULTEZ NOS PRIX

986-2411

136 Churchill
Buckingham

A l'Institut de Police du Québec

Soixante-sept hommes se préparent à devenir, le 4 octobre, les premiers diplômés de l'Institut de police du Québec. Ils suivent à Nicolet des cours intensifs de formation et d'entraînement.

Leur stage a commencé le 16 juin, inauguré par le premier ministre M. Jean-Jacques Bertrand, au moment où il présidait à l'ouverture officielle de l'Institut.

Celui-ci est dirigé par un état-major dont le directeur est M. Maurice Baril, policier de carrière.

Les stagiaires sont appelés "cadets" et viennent de toutes les régions du Québec. Ce sont des policiers ayant moins de cinq années de service, dans la Sûreté du Québec ou dans les corps municipaux, et des jeunes gens sans expérience concrète, mais désireux de se lancer dans la profession.

Les cadets sont mis à un programme d'études et d'exercices d'une durée de quatre mois. On veut leur transmettre une solide compétence professionnelle et développer chez eux endurance physique, maîtrise de soi, esprit de discipline et dignité de la tenue.

Chaque jour, les cadets se lèvent obligatoirement à 7 h. et un couvre-feu leur est imposé à 23 heures. Moitié le matin, moitié l'après-midi, 8 périodes de cours ou de formation, d'une durée de 50 minutes chacune, se succèdent pour eux avec une régularité d'horloge.

L'Institut est logé dans l'immeuble d'un séminaire diocésain qu'il occupe aujourd'hui en entier. Son état-major travaille à ce qu'il devienne rapidement l'un des grands centres de la science policière en Amérique du Nord.

M. Baril avait une solide expérience personnelle de l'enseignement policier avant d'être désigné comme directeur. Il est allé ensuite visiter bon nombre de polices des Etats-Unis, afin d'y trouver des éléments qui contribueraient à améliorer l'Institut sur les meilleures bases possibles. Il s'inspire de ses expériences européennes.

L'Institut a commencé avec 67 cadets; il pourra en recevoir plus d'une centaine dès octobre. Lorsqu'on aura complété le recrutement et la formation du nombre requis d'instructeurs, entre 250 et 350 candidats pourront suivre les cours à la fois.

En plus de s'occuper de la formation de jeunes policiers, l'Institut servira à des rencontres, colloques, séminaires, stages. Les éléments actifs de tous les milieux intéressés à la Justice auront l'occasion d'y siéger, ce qui fera de l'Institut un véritable carrefour de la science policière.

PIERRE AUBRY



représentant régional

TEL.: 983-2171

ST-ANDRÉ-AVELLIN



Lac Simon - Joli chalet en imitation bois rond, 2 ch. à coucher, salon, cuisine, véranda. Electricité - Paysager - Pour visiter, consultez P. Aubry 983-2171.

Ile du Canard Blanc - lot 108 - Sur terrain de 132 x 300 - Joli chalet de 2 ch. à coucher, cuisine, salon, réfrigérateur, poêle. Gas propane - Plage de sable - Pour informations consultez P. Aubry 983-2171. Inscr: 116.

Lot de 175 x 225 approx. - Boisé et nettoyé - Façade sur la grève - Consultez P. Aubry 983-2171. Inscr: 279.

Papineauville, 120 arpents boisés avec chute naturelle de 100' de haut. Très bon pour la chasse et la pêche. P. Aubry 983-2171. Inscr: 280.

140 arpents de terre forte à Papineauville, rue Tétrault - 90 cultivables et 50 autres boisés avec 2 ruisseaux - Comprend terre et grange. P. Aubry 983-2171. Inscr: 282.

TESSIER & TESSIER INC

5 bureaux:
40 représentants
à votre service

MAINTENANT OUVERTE



sensationnelle...

merveilleuse...

fantastique...



Une discothèque
unique en son genre

UNE DISCOTHEQUE TOUTE NOUVELLE...



Jeux de lumières psychadéliques
au son de la musique
et au rythme de la danse

Complètement
licenciée

Plancher de danse
tout vitré
avec éclairage
au dessus et en dessous...
reflets merveilleux

Il n'y a rien comme "DISCO"

HOTEL ALEXANDRA

RUE PRINCIPALE
BUCKINGHAM



"Y VENIR SEUL
UNE FOIS...
C'EST Y REVENIR SOUVENT
AVEC VOS AMIS !"